

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS



Le 31 décembre 2015 et 2014

Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés contenus dans le présent rapport annuel incombe à la direction. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière. Au besoin, la direction a porté des jugements et fait des estimations sur l'issue de faits et d'opérations, en tenant compte de leur importance relative. La direction est aussi responsable de tous les autres renseignements contenus dans le rapport annuel ainsi que de leur concordance, s'il y a lieu, avec ceux présentés dans les états financiers consolidés.

La Société maintient un système de contrôles internes qui lui procure l'assurance raisonnable que ses registres financiers sont fiables et que son actif est protégé de manière adéquate. Les états financiers consolidés ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. les auditeurs indépendants de la Société, qui ont émis leur rapport.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière. Il est secondé pour ce faire par le comité d'audit, dont tous les quatre membres sont des administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre de temps à autre les membres de la direction et les auditeurs indépendants afin d'examiner les états financiers et tout élément se rapportant à l'audit. Les auditeurs indépendants de la Société peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit. Les états financiers consolidés ont été examinés par le comité d'audit, qui en a recommandé l'approbation au conseil d'administration.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. McManus', with a long horizontal flourish extending to the right.

Brian McManus
Le président et chef de la direction

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Éric Vachon', with a long horizontal flourish extending to the right.

Éric Vachon, CPA, CA
Le premier vice-président et chef des finances

Saint-Laurent (Québec)
Le 15 mars 2016

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT



Aux actionnaires de Stella-Jones Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Stella-Jones Inc. et de ses filiales, qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2015 et 2014, et les états consolidés des variations des capitaux propres, du résultat net, du résultat global et le tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Stella-Jones Inc. et de ses filiales aux 31 décembre 2015 et 2014, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)

Le 15 mars 2016

1 CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A116853.

	Note	2015	2014
		\$	\$
ACTIF			
Actif courant			
Trésorerie soumise à des restrictions	4	4 292	—
Créances	5	159 862	127 545
Stocks	6	804 478	547 215
Frais payés d'avance		27 543	20 750
Impôts sur le résultat à recouvrer		14 987	1 986
		1 011 162	697 496
Actif non courant			
Immobilisations corporelles	7	375 534	281 607
Immobilisations incorporelles	8	140 936	110 325
Goodwill	8	245 696	195 015
Instruments financiers dérivés	17	832	1 423
Autres actifs		2 058	1 630
		1 776 218	1 287 496
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passif courant			
Comptes créditeurs et charges à payer	9	75 085	69 719
Partie courante de la dette à long terme	10	60 874	5 754
Partie courante des provisions et autres passifs non courants	11	20 840	6 939
		156 799	82 412
Passif non courant			
Dette à long terme	10	609 007	438 803
Passifs d'impôt différé	14	78 564	54 173
Provisions et autres passifs non courants	11	10 655	14 027
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	15	7 153	5 104
Instruments financiers dérivés	17	538	706
		862 716	595 225
Capitaux propres			
Capital-actions	12	216 474	213 858
Surplus d'apport		503	954
Résultats non distribués		546 402	427 834
Cumul des autres éléments du résultat global		150 123	49 625
		913 502	692 271
		1 776 218	1 287 496
Engagements et éventualités	16		
Événements postérieurs à la date de clôture	21		

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil,



Tom A. Bruce Jones, C.B.E.
Administrateur



George J. Bunze, CPA, CMA
Administrateur

	Cumul des autres éléments du résultat global							
	Capital- actions	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Impact de la conversion de devises étrangères	Conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investis- sment net	Gains (pertes) sur couverture de flux de trésorerie non constatés	Total	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2014	211 162	1 353	345 532	29 214	(15 844)	766	14 136	572 183
Résultat global								
Résultat net de l'exercice	—	—	103 847	—	—	—	—	103 847
Autres éléments du résultat global	—	—	(2 278)	60 468	(24 763)	(216)	35 489	33 211
Résultat global de l'exercice	—	—	101 569	60 468	(24 763)	(216)	35 489	137 058
Dividendes sur les actions ordinaires	—	—	(19 267)	—	—	—	—	(19 267)
Exercice d'options sur actions	1 758	(504)	—	—	—	—	—	1 254
Régime d'achat d'actions des employés	938	—	—	—	—	—	—	938
Rémunération fondée sur des actions	—	105	—	—	—	—	—	105
	2 696	(399)	(19 267)	—	—	—	—	(16 970)
Solde au 31 décembre 2014	213 858	954	427 834	89 682	(40 607)	550	49 625	692 271
Solde au 1^{er} janvier 2015	213 858	954	427 834	89 682	(40 607)	550	49 625	692 271
Résultat global								
Résultat net de l'exercice	—	—	141 377	—	—	—	—	141 377
Autres éléments du résultat global	—	—	(720)	157 410	(56 577)	(335)	100 498	99 778
Résultat global de l'exercice	—	—	140 657	157 410	(56 577)	(335)	100 498	241 155
Dividendes sur les actions ordinaires	—	—	(22 089)	—	—	—	—	(22 089)
Exercice d'options sur actions	1 629	(506)	—	—	—	—	—	1 123
Régime d'achat d'actions des employés	987	—	—	—	—	—	—	987
Rémunération fondée sur des actions	—	55	—	—	—	—	—	55
	2 616	(451)	(22 089)	—	—	—	—	(19 924)
Solde au 31 décembre 2015	216 474	503	546 402	247 092	(97 184)	215	150 123	913 502

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États consolidés du résultat net

Pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action ordinaire)

	Note	2015	2014
		\$	\$
Ventes		1 559 334	1 249 493
Charges			
Coût des ventes		1 252 031	1 025 317
Frais de vente et d'administration		85 583	69 114
Autres pertes (gains), montant net		1 668	(643)
	13	1 339 282	1 093 788
Résultat d'exploitation		220 052	155 705
Charges financières		17 090	13 007
Résultat avant impôts		202 962	142 698
Charge d'impôts sur le résultat			
Exigibles	14	51 359	33 937
Différés	14	10 226	4 914
		61 585	38 851
Résultat net de l'exercice		141 377	103 847
Résultat de base par action ordinaire	12	2,05	1,51
Résultat dilué par action ordinaire	12	2,04	1,50

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

	2015	2014
	\$	\$
Résultat net de l'exercice	141 377	103 847
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui pourraient être subséquentement reclassés au résultat net		
Variation nette des gains à la conversion des états financiers des établissements étrangers	164 401	65 792
Impôts sur la variation nette des gains à la conversion des états financiers des établissements étrangers	(6 991)	(5 324)
Variation des pertes à la conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers	(65 849)	(28 440)
Impôts sur la variation des pertes à la conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers	9 272	3 677
Variation des pertes sur la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(422)	(270)
Impôts sur la variation des pertes sur la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	87	54
Éléments qui ne seront pas subséquentement reclassés au résultat net		
Variation des écarts actuariels sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(1 014)	(3 342)
Impôts sur la variation des écarts actuariels sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	294	1 064
	99 778	33 211
Résultat global de l'exercice	241 155	137 058

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

 Pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014
 (en milliers de dollars canadiens)

	Note	2015	2014
		\$	\$
Flux de trésorerie liés aux			
Activités d'exploitation			
Résultat net de l'exercice		141 377	103 847
Ajustements pour			
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles		12 402	9 691
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles		10 932	10 885
Perte (gain) à la cession d'actifs		473	(221)
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi		490	(155)
Rémunération fondée sur des actions		55	105
Charges financières		17 090	13 007
Impôts sur le résultat		51 359	33 937
Impôts sur le résultat différés		10 226	4 914
Charge pour unités d'actions incessibles		8 914	5 015
Autres		1 012	441
		254 330	181 466
Variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie et autres			
Créances		(1 551)	(5 828)
Stocks		(153 388)	(48 163)
Frais payés d'avance		(3 095)	(7 306)
Impôts sur le résultat à recouvrer		(119)	362
Comptes créditeurs et charges à payer		(8 606)	12 755
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		435	(4 525)
Provisions et autres passifs non courants		(3 027)	168
		(169 351)	(52 537)
Intérêts versés		(16 742)	(14 928)
Impôts sur le résultat payés		(62 639)	(37 071)
		5 598	76 930
Activités de financement			
Augmentation des coûts de financement différés		(204)	(160)
Augmentation de la dette à long terme		130 026	26 776
Remboursement de la dette à long terme		(12 628)	(3 543)
Ententes de non-concurrence à payer		1 084	(947)
Dividendes sur les actions ordinaires		(22 089)	(19 267)
Produit de l'émission d'actions ordinaires		2 110	2 192
		98 299	5 051
Activités d'investissement			
Diminution (augmentation) des autres actifs		(154)	11
Acquisitions d'entreprises	4	(62 644)	(61 051)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(2 008)	(412)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(37 363)	(24 214)
Produit de la cession d'actifs		2 564	494
		(99 605)	(85 172)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice		4 292	(3 191)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		—	3 191
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		4 292	—

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

1 NATURE DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Stella-Jones Inc. (la « Société ») est un chef de file dans la production et la commercialisation de produits en bois traité sous pression. La Société fournit des traverses de chemin de fer et des poutres aux exploitants de chemin de fer nord-américains, ainsi que des poteaux aux sociétés de services publics d'électricité et aux entreprises de télécommunications à l'échelle du continent. Elle fournit également du bois d'œuvre à usage résidentiel et des services personnalisés aux détaillants et grossistes en vue d'applications extérieures, de même que des produits industriels, notamment des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations, du bois de construction, du bois pour les ponts et des produits à base de goudron de houille. La Société possède des usines de traitement et des installations d'écorage de poteaux au Canada et aux États-Unis, et elle vend ses produits principalement dans ces deux pays. Son siège social est situé au 3100, boulevard de la Côte-Vertu, à Saint-Laurent, au Québec (Canada). La Société est constituée selon la Loi canadienne sur les sociétés par actions et ses actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole SJ.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Mode de présentation

La Société établit ses états financiers selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'*International Accounting Standards Board* (l'« IASB ») et le Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada, Partie I.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 15 mars 2016.

Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne les instruments financiers dérivés et certains passifs non courants qui sont évalués à la juste valeur. La Société a appliqué de la même manière les mêmes conventions comptables pour toutes les périodes présentées, à l'exception des nouvelles normes récemment adoptées.

Périmètre de consolidation

Filiales

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive. La Société détient 100 % des titres de participation de ses filiales. Les filiales en importance sont les suivantes :

Filiale	Société mère	Pays de constitution
Stella-Jones U.S. Holding Corporation (« SJ Holding »)	Stella-Jones Inc.	États-Unis
Stella-Jones Corporation (« SJ Corp »)	Stella-Jones U.S. Holding Corporation	États-Unis
McFarland Cascade Holdings, Inc. (« McFarland »)	Stella-Jones Corporation	États-Unis
Electric Mills Wood Preserving LLC	McFarland Cascade Holdings, Inc.	États-Unis
Cascade Pole and Lumber Company	McFarland Cascade Holdings, Inc.	États-Unis
McFarland Cascade Pole & Lumber Company	McFarland Cascade Holdings, Inc.	États-Unis
Ram Forest Group Inc.	Stella-Jones Inc.	Canada
Ram Forest Products Inc.	Ram Forest Group Inc.	Canada
Trent Timber Treating Ltd.	Ram Forest Group Inc.	Canada
Ramfor Lumber Inc.	Stella-Jones Inc.	Canada
Canadalux S.à.r.l.	Stella-Jones Inc.	Luxembourg
Stella-Jones CDN Finance Inc.	Stella-Jones Inc.	Canada
Stella-Jones U.S. Finance II Corporation	Stella-Jones U.S. Holding Corporation	États-Unis
Stella-Jones U.S. II LLC	Stella-Jones U.S. Holding Corporation	États-Unis

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Périmètre de consolidation (suite)

Filiales (suite)

Le 1^{er} janvier 2015, Guelph Utility Pole Company Ltd., Stella-Jones Canada Inc. et Stella-Jones Inc. ont été fusionnées et la société survivante est Stella-Jones Inc.

Le 9 février 2015, Stella-Jones Inc. a créé Stella-Jones CDN Finance Inc., une société en propriété exclusive et constituée selon la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

Le 16 février 2015, Stella-Jones Inc. a créé Stella-Jones U.S. LLC, une société en propriété exclusive et constituée selon la loi des Limited Liability Company du Delaware. À la même date, SJ Holding a créé deux sociétés en propriété exclusive, Stella-Jones U.S. II LLC selon la loi des Limited Liability Company du Delaware et Stella-Jones U.S. Finance II Corporation selon la loi des corporations du Delaware.

Le 28 février 2015, 4552822 Canada Inc. et 4552831 Canada Inc. ont été liquidées dans Stella-Jones Inc.

Le 1^{er} avril 2015, Stella-Jones U.S. LLC et Stella-Jones Inc. ont été fusionnées et la société survivante est Stella-Jones Inc. À la même date, Stella-Jones U.S. Finance Corporation et SJ Holding ont été fusionnées et la société survivante est SJ Holding.

Le 1^{er} janvier 2016, Ram Forest Group Inc., Ram Forest Products Inc., Trent Timber Treating Ltd., Ramfor Lumber Inc. et Stella-Jones Inc. ont été fusionnées et la société survivante est Stella-Jones Inc. À la même date, Electric Mills Wood Preserving LLC et McFarland ont été fusionnées et la société survivante est McFarland.

La Société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui peuvent actuellement être exercés ou convertis sont pris en compte pour évaluer si la Société contrôle une autre entité. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle la Société obtient le contrôle et cessent de l'être dès que la Société cesse de détenir le contrôle.

L'acquisition des filiales de la Société est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée lors de l'acquisition d'une filiale consiste en la juste valeur des actifs transférés, des passifs repris et de la participation émise par le groupe. La contrepartie transférée inclut également la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges pour les périodes au cours desquelles les coûts sont engagés. Les actifs identifiables acquis ainsi que les passifs et les passifs éventuels repris lors de l'acquisition d'une filiale sont évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'excédent de l'ensemble de la contrepartie transférée, de la juste valeur de toute participation ne donnant pas le contrôle de la société acquise et de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans la société acquise sur la juste valeur des actifs nets identifiables et des passifs repris est comptabilisé dans le goodwill. Si le coût d'acquisition est moins élevé que la juste valeur de l'actif net de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement dans l'état consolidé du résultat net. Les opérations et les soldes intersociétés ainsi que les profits non réalisés découlant d'opérations entre sociétés sont éliminés. Les pertes non réalisées sont aussi éliminées. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées lorsque cela est nécessaire pour les rendre conformes aux méthodes adoptées par la Société.

Conversion des monnaies étrangères

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers de chacune des entités de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie de présentation de la Société.

b) Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les ventes et les charges libellées en monnaie étrangère sont converties au cours moyen mensuel. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture. Les écarts de conversion découlant du règlement de transactions en monnaie étrangère et de la conversion des actifs et des passifs monétaires qui ne sont pas libellés dans la monnaie fonctionnelle sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, au poste « Autres pertes (gains), montant net », à l'exception des couvertures de flux de trésorerie admissibles qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et différées dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global ».

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Conversion des monnaies étrangères (suite)

b) Transactions en monnaie étrangère (suite)

Les actifs et les passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, à l'exception des écarts de change résultant de la conversion de placements disponibles à la vente et des écarts de change résultant de la conversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net, qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Les actifs et passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change historique.

c) Établissements étrangers

Les états financiers des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture dans le cas des actifs et des passifs, et au cours moyen mensuel de l'exercice, dans le cas des ventes et des charges. Les écarts de conversion sont comptabilisés dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global ».

d) Couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers

Les écarts de change résultant de la conversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global pour autant que la couverture soit efficace, et sont présentés dans les capitaux propres. Si la couverture se révèle inefficace, ces écarts de change sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net. Lors de la sortie de l'élément couvert d'un investissement net étranger (la filiale), le montant cumulé comptabilisé dans les capitaux propres doit être reclassé à l'état consolidé du résultat net, car il fait partie du profit ou de la perte résultant de la sortie.

Constatation des ventes

Les revenus provenant de la vente de produits sont constatés lorsque l'entité a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens, que l'entité ne continue ni à être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés, que le montant des revenus peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à l'entité et que les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable. Les revenus sont présentés, déduction faite des rabais et des ristournes, des retours et des provisions pour retours ainsi que des réclamations pour produits endommagés.

La Société offre également le traitement de produits du bois qui appartiennent à des tierces parties. Les revenus associés à ces services de traitement sont constatés lorsque le service est rendu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des fonds en caisse, des soldes bancaires et de placements à court terme liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

Trésorerie soumise à des restrictions

La trésorerie soumise à des restrictions consiste en un montant déposé en fidéicommis et qui sera utilisé pour des fins de dépense en immobilisations.

Créances

Les créances représentent les montants que doivent les clients en contrepartie des produits vendus ou pour des services rendus dans le cadre de l'activité courante. Les créances sont classées comme actifs courants si le paiement est exigible dans un an, tout au plus. Les créances sont initialement comptabilisées à la juste valeur et, par la suite, mesurées au coût amorti, déduction faite de la provision pour créances douteuses.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette. Les produits finis sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette et comprennent les coûts des matières premières et de la main-d'œuvre directe ainsi que les frais généraux de fabrication. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts d'emprunt engagés au cours de la période de construction, diminué du cumul des amortissements. La Société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties principales et amortit séparément chacune de ces parties. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en utilisant des taux basés sur la durée d'utilité estimative des actifs.

	Durée d'utilité
Immeubles	de 7 à 60 ans
Équipement de production	de 5 à 60 ans
Matériel roulant	de 3 à 15 ans
Matériel de bureau	de 2 à 10 ans

Les routes utilisées dans le cadre des activités de récolte de billots sont comptabilisées au coût, diminué du cumul des amortissements fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats selon la proportion des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs à couper dans la zone autorisée desservie par la route, puis portés en diminution du coût historique.

Les valeurs résiduelles et la durée d'utilité des immobilisations corporelles sont revues à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et ajustées, le cas échéant.

Charges financières

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés au titre des charges financières dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs admissibles sont incorporés dans le coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour l'utilisation prévue.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont constatées au coût et amorties sur leur durée d'utilité. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont enregistrées au coût et ne sont pas amorties. Le mode d'amortissement ainsi que l'estimation de la durée d'utilité des immobilisations incorporelles sont révisés sur une base annuelle.

	Mode	Durée d'utilité
Relations clients	Amortissement linéaire	de 3 à 12 ans
Relations clients	Amortissement dégressif	de 10 % à 15 %
Ententes de non-concurrence	Amortissement linéaire	de 3 à 6 ans
Enregistrement de la créosote	—	Indéterminée

Le bois sur pied est comptabilisé au coût, diminué du cumul des amortissements fondé sur les volumes de bois coupé. Au Canada, la Société détient des droits de coupe perpétuels pour lesquels les coûts de planification et de préparation de sites géographiques précis sont capitalisés jusqu'au début des récoltes. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats en fonction du pourcentage des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs de bois devant être coupé sur les sites identifiés.

Les droits de coupe sont comptabilisés au coût, diminué du cumul des amortissements fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats en fonction du pourcentage des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs sur une période de 40 ans, et sont portés en diminution du coût historique.

L'enregistrement de la créosote est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent une dépréciation possible.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Goodwill

Dans le contexte d'une acquisition, le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée sur la juste valeur de la quote-part de la Société des actifs nets identifiables, des passifs et des passifs éventuels de la société acquise et de la juste valeur de la participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise à la date d'acquisition. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel; il est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas reprises. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») ou aux groupes d'UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises ayant créé le goodwill. La Société définit les UGT comme étant soit les usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel ou les usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer.

Dépréciation

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur de l'actif, diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité. La Société évalue, sauf pour le goodwill, les pertes de valeur qui pourraient faire l'objet de reprises lorsque les événements ou les circonstances le justifient.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers à durée d'utilité déterminée, comme les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs non courants qui ne sont pas amortis font l'objet d'un test de dépréciation annuel. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (soit la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT concerné). La perte de valeur comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. Pour les besoins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés de manière à former le plus petit regroupement identifiable qui génère des flux de trésorerie indépendants de ceux générés par d'autres actifs (UGT). Les actifs non financiers autres que le goodwill qui ont subi une dépréciation font l'objet d'un examen en vue d'une reprise possible à chaque date de clôture.

Contrats de location

La Société loue certaines immobilisations corporelles.

Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve une part importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme contrats de location simple. Les paiements dans le cadre d'un contrat de location simple, déduction faite de tout incitatif à la location reçu du bailleur, sont passés en charges dans l'état consolidé du résultat net sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

Les contrats de location d'immobilisations corporelles aux termes desquels la Société conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés comme contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont capitalisés au début de la location à la juste valeur de l'immobilisation corporelle louée ou à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, selon la moins élevée des deux.

Les paiements au titre de la location-financement sont ventilés entre le passif et la charge financière de manière à maintenir un taux constant sur le solde du passif. Les obligations liées à la location, déduction faite des charges financières, sont prises en compte dans la dette à long terme. La partie des frais financiers correspondant aux intérêts est comptabilisée en charges dans l'état consolidé du résultat net sur la durée du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde du passif pour chaque période.

Le montant amortissable d'un actif loué est réparti sur chaque période comptable de la période d'utilisation escomptée sur une base systématique et cohérente avec la politique d'amortissement appliquée par la Société aux actifs amortissables dont elle est la propriétaire. Si l'on a la certitude raisonnable que la Société deviendra la propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location, la période d'utilisation attendue est la durée d'utilité de l'actif, sinon l'actif est amorti sur la plus courte des durées entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants sont classés comme actifs détenus en vue de la vente si leur valeur comptable peut être recouvrée principalement dans le cadre d'une opération de vente et qu'une vente est hautement probable. Ils sont inscrits au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente lorsque leur valeur comptable peut être recouvrée principalement dans le cadre d'une opération de vente plutôt que par utilisation continue.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Provisions

Les provisions relatives au reboisement et à la restauration des sites, ainsi que les autres provisions, sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite découlant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable. Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie de la dépense nécessaire à l'extinction d'une provision sera remboursée par une autre partie, le remboursement doit être inscrit comme un actif distinct à l'état consolidé de la situation financière seulement si l'entité a la quasi-certitude de recevoir ce remboursement.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation. Cette valeur actualisée est établie au moyen d'un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. L'augmentation de la provision résultant de l'écoulement du temps est comptabilisée dans les « Charges financières ».

La Société considère comme partie courante des provisions une obligation dont le règlement est prévu à l'intérieur des 12 prochains mois.

Obligations liées au reboisement

Le *Forest Act* (Colombie-Britannique) et le *Forests Act* (Alberta) exigent que le secteur forestier assume les coûts de reboisement dans certaines zones de coupe autorisées. Par conséquent, la Société comptabilise les coûts de reboisement à une valeur qui correspond à sa meilleure estimation, soit la juste valeur des coûts de reboisement pour la période au cours de laquelle le bois est coupé, la juste valeur du passif étant déterminée par référence à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs. Les coûts de reboisement sont inscrits dans les coûts de production courante.

Obligations liées à la restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites sont liées à la valeur actualisée des dépenses futures estimatives associées aux obligations de restauration de certaines propriétés. La Société examine régulièrement les dépenses estimatives futures liées à la restauration de sites et comptabilise les révisions et les charges de désactualisation relatives aux obligations actuelles au poste « Autres pertes (gains), montant net », à l'état consolidé du résultat net.

L'obligation est réévaluée, à chaque date de clôture, pour tenir compte des changements des taux d'actualisation et de l'estimation des montants, de la durée et des coûts du travail devant être effectué.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat comprend la charge d'impôts exigibles et la charge d'impôts différés. Les impôts sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net sauf s'ils se rapportent à des éléments qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

Impôts exigibles

La charge d'impôts exigibles est établie d'après le résultat de la période visée après ajustement pour tenir compte des éléments qui ne sont pas imposables ou pas déductibles. Les ajustements de la charge d'impôts pour les années précédentes sont également enregistrés dans la charge d'impôts exigibles. Les impôts exigibles sont calculés selon les taux d'imposition régis par les réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. La direction revoit périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard des situations pour lesquelles les règlements fiscaux applicables prêtent à interprétation. Au besoin, des provisions sont inscrites en fonction des montants qui devraient être payés aux autorités fiscales. Durant l'exercice, le calcul de la provision d'impôt est basé sur une estimation du taux d'imposition annuel.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable au titre des différences temporaires survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés. Les impôts différés sont calculés sur une base non actualisée aux taux d'imposition régis par les réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture et dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif d'impôt différé sera réalisé ou le passif d'impôt différé sera réglé. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable qu'ils seront recouverts.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont classés dans l'actif et le passif non courant.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Impôts sur le résultat (suite)

Impôts différés (suite)

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire autorisant la compensation d'un actif d'impôt exigible avec un passif d'impôt exigible et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur différentes entités imposables là où ces dernières ont l'intention de régler le montant net.

Des actifs et des passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés pour les différences temporaires générées par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif acquis dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises.

Avantages postérieurs à l'emploi

Programme d'avantages postérieurs à l'emploi

La Société offre un programme d'avantages postérieurs à l'emploi à certains retraités. Pour avoir droit à ces avantages, l'employé doit habituellement demeurer en service jusqu'à l'âge de la retraite et travailler durant une période minimale. Les coûts prévus de ces avantages sont comptabilisés à partir de la date à laquelle les services rendus par le membre du personnel ont commencé à générer des droits aux prestations en vertu du régime jusqu'à la date à laquelle des services supplémentaires rendus par le membre du personnel ne généreront pas un montant significatif de droits aux prestations supplémentaires. Les écarts actuariels découlant des écarts entre résultats et prévisions et des changements d'hypothèses actuarielles sont imputés ou portés au crédit des autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le coût des avantages futurs gagnés par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses économiques et démographiques les plus probables de la direction.

Régimes de retraite à prestations définies

La Société comptabilise les obligations et les coûts connexes des régimes de retraite à prestations définies, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite gagnées par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées et les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement des placements, de l'indexation des salaires, de l'âge de retraite des employés et des taux d'actualisation relatifs aux obligations. Les coûts des services passés sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés.

Les réévaluations, qui comprennent les écarts actuariels, le rendement réel des actifs du régime (excluant la composante coût financier) et la variation, le cas échéant, de l'effet du plafond de l'actif, sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés immédiatement aux résultats non distribués, sans être reclassés aux états consolidés du résultat net des périodes suivantes.

Rémunération et autres paiements fondés sur des actions

La Société gère des régimes de rémunération fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres ou en trésorerie, aux termes desquels elle reçoit des services des employés en contrepartie d'instruments de capitaux propres de la Société ou de paiements en trésorerie.

Rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres

La Société comptabilise les options sur actions attribuées à des membres du personnel selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la charge de rémunération pour les options attribuées est évaluée à la juste valeur à la date de l'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes, et elle est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net sur la période d'acquisition des droits des options attribuées, le crédit correspondant étant porté au surplus d'apport. Chaque tranche d'une attribution de rémunération fondée sur des actions dont l'acquisition est graduelle est considérée comme une attribution distincte assortie d'une date d'acquisition et d'une juste valeur différentes. Toute contrepartie payée lors de l'exercice des options sur actions est créditée au capital-actions et la charge de rémunération correspondante est comptabilisée au surplus d'apport.

Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie

La Société a des unités d'actions incessibles (« UAI ») et elle évalue le passif engagé et la charge de rémunération à la juste valeur au moyen du modèle d'évaluation de Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net sur les périodes d'acquisition des droits. Jusqu'au règlement du passif, sa juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux états consolidés du résultat net.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés, et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à échéance.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état consolidé de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Au moment de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes selon les fins pour lesquelles elle a acquis les instruments :

- a) Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net : Un actif ou un passif financier est classé dans cette catégorie s'il est acquis ou contracté principalement en vue d'être vendu ou racheté à court terme. Les dérivés sont aussi classés dans cette catégorie sauf s'ils sont désignés comme couvertures. Les contrats de swap de taux d'intérêt et les contrats de change à terme sont considérés par la Société comme instruments financiers dérivés et, si nécessaire, ils sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie (voir e) ci-dessous).

Les instruments financiers classés dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur et ultérieurement évalués aussi à la juste valeur. Les coûts de transactions sont passés en charges dans l'état consolidé du résultat net. Les gains et les pertes résultant des variations de la juste valeur sont présentés dans l'état consolidé du résultat net avec les autres gains et pertes, dans la période au cours de laquelle ils se produisent. Les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont classés comme courants sauf pour la partie classée comme non courante que l'entité s'attend à recouvrer ou à régler plus de 12 mois après la date de clôture.

- b) Placements disponibles à la vente : Les placements disponibles à la vente sont les instruments financiers non dérivés qui sont désignés dans cette catégorie ou qui ne sont pas classés dans d'autres catégories.

Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transactions et ultérieurement évalués à la juste valeur. Les gains ou les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les placements disponibles à la vente sont classés comme non courants, sauf si le placement vient à échéance dans les 12 mois ou si la direction prévoit s'en départir dans les 12 mois.

Les produits d'intérêts provenant des placements disponibles à la vente sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisés dans les produits d'intérêts, dans l'état consolidé du résultat net. Les dividendes sur les instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés au résultat net dans les autres gains et pertes dès qu'est établi le droit de la Société d'en recevoir le paiement. Lorsqu'un placement disponible à la vente est vendu ou déprécié, le montant cumulé des gains ou pertes est transféré du cumul des autres éléments du résultat global à l'état consolidé du résultat net, et intégré aux autres gains et pertes.

- c) Prêts et créances : Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances de la Société se composent de créances de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et ils sont inclus dans l'actif courant en raison de la courte durée à courir jusqu'à leur échéance.

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant que la Société s'attend à recevoir, moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué d'une provision pour pertes de valeur, si nécessaire.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers (suite)

- d) Passifs financiers au coût amorti : Les passifs financiers au coût amorti comprennent les comptes créditeurs et charges à payer, la dette bancaire et la dette à long terme. Les comptes créditeurs et charges à payer sont initialement comptabilisés au montant devant être payé moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, les comptes créditeurs et charges à payer sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La dette bancaire et la dette à long terme sont initialement comptabilisées à la juste valeur, après déduction des coûts de transactions engagés, et elles sont ultérieurement évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers sont classés dans le passif courant si le paiement est exigible dans les 12 mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif non courant.

- e) Instruments financiers dérivés : La Société se sert de dérivés sous la forme de contrats de swap de taux d'intérêt pour gérer les risques liés à ses emprunts à taux variables et de contrats de change à terme afin de limiter son exposition aux variations du dollar américain. Tous les dérivés classés comme détenus à des fins de transaction sont présentés à l'état consolidé de la situation financière et classés comme des éléments courants ou non courants selon les modalités contractuelles de l'instrument, et les gains et les pertes résultant de la réévaluation sont inclus à l'état consolidé du résultat net. Tous les dérivés se qualifiant pour la comptabilité de couverture sont présentés à l'état consolidé de la situation financière et classés comme des éléments courants ou non courants selon les modalités contractuelles de l'instrument, et les gains et les pertes résultant de la réévaluation sont inclus dans les autres éléments du résultat global.

Transactions de couverture

Dans le cadre de sa stratégie de couverture, la Société considère des contrats de change à terme afin de limiter son exposition au risque de variation des entrées de trésorerie liées aux ventes en dollars américains de ses installations canadiennes. Elle considère également des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des variations de taux d'intérêt sur son endettement à court terme et sa dette à long terme. Ces contrats sont traités comme des couvertures de flux de trésorerie à des fins comptables et ne sont pas désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les instruments financiers dérivés efficaces détenus à des fins de couverture de flux de trésorerie sont constatés à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur liées à la partie efficace de la couverture sont constatées dans les autres éléments du résultat global. Les variations de la juste valeur liées à la partie non efficace de la couverture sont immédiatement portées à l'état consolidé du résultat net. Les variations de la juste valeur des contrats de change à terme et des contrats de swap de taux d'intérêt constatées dans les autres éléments du résultat global sont respectivement reclassées aux postes « Ventes » et « Charges financières » à l'état consolidé du résultat net des périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le résultat.

Lorsqu'un instrument dérivé n'est plus admissible à titre de couverture efficace, ou lorsque l'instrument de couverture est vendu ou liquidé avant son échéance, la comptabilité de couverture, s'il y a lieu, cesse d'être prospectivement appliquée. Le cumul des autres éléments du résultat global liés à des couvertures par contrats de change à terme ou par contrats de swap de taux d'intérêt qui cessent d'être efficaces est respectivement reclassé à titre d'écart de change et de charges financières dans l'état consolidé du résultat net des périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le résultat. En outre, si les éléments couverts sont vendus ou liquidés avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, et le cumul des autres éléments du résultat global connexe est alors reclassé dans l'état consolidé du résultat net.

La Société a désigné une partie de sa dette à long terme libellée en dollars américains comme une couverture de son investissement net dans un établissement étranger. Les écarts de change liés à une dette désignée comme une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Résultat par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Selon cette méthode, le résultat par action est calculé comme si les options avaient été exercées au début de la période (ou au moment de leur émission, si celle-ci a eu lieu plus tard) et comme si les fonds obtenus de l'exercice des options avaient servi à acheter des actions ordinaires de la Société à leur cours moyen pour la période.

Information sectorielle

Les secteurs d'exploitation sont présentés de la même manière que l'information interne est fournie au principal décideur de l'exploitation. Le principal décideur de l'exploitation, qui est responsable de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance de ces secteurs, a été identifié comme étant l'équipe de haute direction, laquelle prend les décisions stratégiques et opérationnelles.

Incidence des nouvelles normes comptables publiées mais non encore entrées en vigueur

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui précise la méthode et le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. IFRS 15 annule et remplace IAS 18 *Produits des activités ordinaires*, IAS 11 *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. En septembre 2015, l'IASB a publié une modification d'IFRS 15 qui reporte d'un an à 2018 la date d'entrée en vigueur. L'application anticipée d'IFRS 15 est toujours permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IAS 1 – Présentation des états financiers

En 2014, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1 *Présentation des états financiers* afin de donner des indications sur l'exercice du jugement dans l'établissement des états financiers et des informations à fournir. Les modifications d'IAS 1 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, et la Société les appliquera par conséquent au premier trimestre de 2016. La Société estime que l'adoption de ces modifications n'aura pas une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 *Contrats de location*, qui remplace IAS 17 *Contrats de location*, et les interprétations relatives aux contrats de location : IFRIC 4 *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, SIC-15 *Avantages dans les contrats de location simple* et SIC-27 *Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location*. La norme entre en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019, l'application anticipée étant permise aux entreprises qui adoptent également IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IAS 7 – Tableau des flux de trésorerie

Le 29 janvier 2016, l'IASB a publié des modifications d'IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie* dans le but d'améliorer l'information sur les activités de financement qu'une entité fournit aux utilisateurs d'états financiers. Les modifications d'IAS 7 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017, et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence d'IAS 7 sur ses états financiers consolidés.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Incidence des nouvelles normes comptables publiées mais non encore entrées en vigueur (suite)

IFRS 9 – Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9) qui remplacera IAS 39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 introduit un modèle de classement et d'évaluation, un modèle unique de dépréciation basé sur les pertes de crédit attendues et une quasi-refonte de la méthode de la comptabilité de couverture. Basé sur les principes, le nouveau modèle unique de classement des actifs financiers est fondé sur les caractéristiques des flux de trésorerie et sur le modèle économique dans lequel s'inscrit la détention de l'actif financier. Il donne aussi lieu à un modèle unique de dépréciation qui sera appliqué à tous les instruments financiers, ce qui exigera une constatation plus opportune des pertes de crédit attendues. De plus, il modifie le risque de crédit propre d'une entité pour les passifs que l'entité a choisi d'évaluer à la juste valeur, de sorte que les profits réalisés sur ces passifs et découlant de la détérioration du risque de crédit propre de l'entité ne seront plus portés en résultat net. IFRS 9, dont l'application doit se faire de manière rétrospective, entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et peut être adoptée de façon anticipée. Par ailleurs, les dispositions relatives aux variations du risque de crédit propre d'une entité peuvent être adoptées séparément de façon anticipée sans rien changer au traitement comptable des instruments financiers. La Société procède actuellement à l'évaluation de l'incidence éventuelle que la nouvelle norme pourrait avoir sur ses états financiers consolidés.

3 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs ainsi que sur la présentation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur les montants des ventes et des charges de la période visée. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée d'utilité estimative des actifs, la dépréciation du goodwill, la détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris et la dépréciation des actifs non courants. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et l'écart peut être important. Les estimations sont revues périodiquement et, si nécessaire, des ajustements sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net dès qu'ils sont déterminés.

4 ACQUISITION D'ENTREPRISES

- a) Le 4 décembre 2015, par l'entremise d'une filiale américaine en propriété exclusive, la Société a conclu l'acquisition de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans les installations de traitement du bois de United Wood Treating Company, Inc. (« United Wood ») situées à Whitmire, en Caroline du Sud. Ces installations fabriquent, vendent et distribuent des poteaux destinés aux sociétés de services publics, de même que des pilotis pour constructions maritimes, et ont été acquises pour des raisons de synergies.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à environ 11 971 \$ (8 958 \$ US), excluant approximativement 158 \$ de frais liés à la transaction et comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net sous « Frais de vente et d'administration ».

La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris présentée plus bas est provisoire et est basée sur les meilleures estimations de la direction ainsi que sur l'information disponible au moment de préparer ces états financiers consolidés. Cette détermination de la juste valeur devrait être complétée dans les 12 mois suivant l'acquisition et, conséquemment, certains changements significatifs pourraient être apportés principalement aux immobilisations incorporelles, au goodwill et aux impôts différés.

4 ACQUISITION D'ENTREPRISES (SUITE)

Le tableau suivant présente un résumé des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Initialement, la transaction a été effectuée en dollars américains et convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

Actifs acquis	\$
Créances	1 018
Stocks	3 773
Immobilisations corporelles	6 044
Goodwill	2 943
Actifs d'impôt différé	12
	13 790
Passifs repris	
Provision pour restauration de sites	65
Total des actifs nets acquis et des passifs repris	13 725
Contrepartie transférée	
Trésorerie	11 971
Billet à payer non garanti	1 754
Contrepartie transférée	13 725

Le goodwill est amortissable et est déductible à des fins fiscales américaines et représente la valeur économique future associée à l'amélioration du réseau d'approvisionnement, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est attribué à des UGT, telles que définies dans les conventions comptables de la Société. Dans le cas de l'acquisition de United Wood, le goodwill a été attribué aux usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel.

La Société a financé l'acquisition au moyen de sa facilité de crédit renouvelable engagée existante et d'un billet à payer non garanti. Le billet à payer non garanti de 1 939 \$ (1 451 \$ US) porte intérêt à 1,68 %, est payable en trois versements annuels égaux et a été évalué à une juste valeur de 1 754 \$ en utilisant un taux d'intérêt de 7,00 %.

Durant la période allant du 4 décembre au 31 décembre 2015, les ventes et la perte d'exploitation de l'usine de Whitmire étaient respectivement de 433 \$ (362 \$ US) et de 96 \$ (72 \$ US). Les informations financières pour la période close le 31 décembre 2015, sur une base pro forma, considérant l'acquisition de United Wood comme si elle avait eu lieu en date du 1^{er} janvier 2015, ne peuvent être estimées car la direction ne possède pas suffisamment d'informations financières sur les onze premiers mois de l'année.

4 ACQUISITION D'ENTREPRISES (SUITE)

- b) Le 1^{er} octobre 2015, la Société a conclu l'acquisition des actions de Ram Forest Group Inc. et de Ramfor Lumber Inc. (collectivement « Ram »). Par l'intermédiaire de ses filiales en propriété exclusive, Ram Forest Products Inc. et Trent Timber Treating Ltd., Ram Forest Group fabrique et vend des produits en bois traité sous pression ainsi que des accessoires au secteur de la vente au détail de matériaux de construction. Ram Forest Products Inc. et Trent Timber Treating Ltd. exploitent des usines de traitement du bois situées respectivement à Gormley et Peterborough, en Ontario. Ramfor Lumber est une entité d'achat de bois qui dessert Ram Forest Products et Trent Timber Treating.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à environ 44 887 \$ et comprend un montant de 4 292 \$ déposé en fidéicommis et devant servir à des dépenses en immobilisations aux usines de Gormley et Peterborough. Le décaissement exclut approximativement 991 \$ de frais liés à la transaction et comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net sous « Frais de vente et d'administration ». De plus, la Société a comptabilisé un solde de prix d'achat de 5 430 \$ de même qu'une contrepartie à payer de 317 \$ pour un ajustement du fonds de roulement net.

La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris présentée plus bas est provisoire et est basée sur les meilleures estimations de la direction ainsi que sur l'information disponible au moment de préparer ces états financiers consolidés. Cette détermination de la juste valeur sera complétée dans les 12 mois suivant l'acquisition et, conséquemment, certains changements significatifs pourraient être apportés principalement aux immobilisations incorporelles, au goodwill et aux impôts différés.

Le tableau suivant présente un résumé des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition.

Actifs acquis	\$
Créances	7 765
Stocks	12 047
Autres actifs	1 514
Immobilisations corporelles	17 690
Relations clients	21 300
Goodwill	6 026
	66 342
Passifs repris	
Comptes créditeurs et charges à payer	3 269
Dette bancaire	9 839
Passifs d'impôt différé	6 892
Total des actifs nets acquis et des passifs repris	46 342
Contrepartie transférée	
Trésorerie	40 595
Solde de prix d'achat	5 430
Contrepartie à payer	317
Contrepartie transférée	46 342

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a permis d'identifier les relations clients ayant une durée d'utilité de 12 ans. Les hypothèses importantes utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, incluent la croissance des ventes d'une année sur l'autre, le taux d'actualisation et la marge sur le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le goodwill n'est pas amortissable ni déductible à des fins fiscales canadiennes et représente la valeur économique future associée à l'accroissement du réseau de distribution, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est attribué à des UGT, telles que définies dans les conventions comptables de la Société. Dans le cas de l'acquisition de Ram, le goodwill a été attribué aux usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel.

4 ACQUISITION D'ENTREPRISES (SUITE)

En date de l'acquisition, un montant de 4 292 \$ a été déposé en fidéicommiss aux fins de dépenses en immobilisations. La Société doit investir ce montant sur des projets d'investissement particuliers avant le 1^{er} avril 2017 sinon le solde restant des fonds en fidéicommiss sera remis au vendeur. La direction estime que les investissements seront complétés avant l'échéance.

La Société a financé l'acquisition au moyen de sa facilité de crédit renouvelable engagée existante et d'un solde de prix d'achat de 5 800 \$. Ce paiement différé ne porte aucun intérêt et sera versé, à la date anniversaire de la transaction : de 2 900 \$ en 2016, 500 \$ en 2017, 800 \$ en 2018, 800 \$ en 2019 et 800 \$ en 2020. Le solde du prix d'achat a été comptabilisé comme dette à long terme à une juste valeur de 5 430 \$ calculée en utilisant un taux d'intérêt de 2,91 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du solde du prix d'achat est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du passif.

Durant la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2015, les ventes et le résultat d'exploitation de Ram étaient respectivement de 14 768 \$ et de 781 \$. Sur une base pro forma, la direction estime les ventes et le résultat d'exploitation combinés de la Société et de Ram, pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, à environ 1 647 383 \$ et 232 172 \$, respectivement, si l'acquisition de Ram avait eu lieu en date du 1^{er} janvier 2015. Afin d'établir les estimations pro forma, la direction a pris en considération la structure de financement résultant de l'acquisition ainsi que l'ajustement de la juste valeur et l'harmonisation des conventions comptables. La direction a présumé que l'ajustement de la juste valeur aurait été le même si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2015.

- c) Le 1^{er} septembre 2015, par l'entremise d'une filiale américaine en propriété exclusive, la Société a conclu l'acquisition de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans les installations de traitement du bois de Treated Materials Co., Inc. (« Treated Materials ») situées à Rison, en Arkansas. Ces installations fabriquent, vendent et distribuent des poteaux destinés aux sociétés de services publics et ont été acquises pour des raisons de synergies.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à environ 5 393 \$ (4 052 \$ US), excluant approximativement 142 \$ de frais liés à la transaction et comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net sous « Frais de vente et d'administration ».

La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris présentée plus bas est provisoire et est basée sur les meilleures estimations de la direction ainsi que sur l'information disponible au moment de préparer ces états financiers consolidés. Cette détermination de la juste valeur devrait être complétée dans les 12 mois suivant l'acquisition et, conséquemment, certains changements significatifs pourraient être apportés principalement aux immobilisations incorporelles, au goodwill et aux impôts différés.

Le tableau suivant présente un résumé des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Initialement, la transaction a été effectuée en dollars américains et convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

Actifs acquis	\$
Créances	1 080
Stocks	1 651
Immobilisations corporelles	5 253
Contrat de location de terrain à prix de faveur	1 062
Goodwill	683
	9 729
Passifs repris	
Passifs d'impôt différé	459
Provision pour restauration de sites	602
Total des actifs nets acquis et des passifs repris	8 668
Contrepartie transférée	
Trésorerie	5 393
Billet à payer non garanti	3 275
Contrepartie transférée	8 668

4 ACQUISITION D'ENTREPRISES (SUITE)

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a permis d'identifier un contrat de location de terrain à prix de faveur. Les hypothèses importantes utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, incluent la croissance des ventes d'une année sur l'autre, le taux d'actualisation et la marge sur le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le goodwill est amortissable et est déductible à des fins fiscales américaines et représente la valeur économique future associée à l'amélioration du réseau d'approvisionnement, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est attribué à des UGT, telles que définies dans les conventions comptables de la Société. Dans le cas de l'acquisition de Treated Materials, le goodwill a été attribué aux usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel.

La Société a financé l'acquisition au moyen de sa facilité de crédit renouvelable engagée existante et d'un billet à payer non garanti. Le billet à payer non garanti de 3 993 \$ (3 000 \$ US) ne porte pas intérêt, est payable en cinq versements égaux échelonnés sur une période de cinq ans et a été évalué à une juste valeur de 3 275 \$ en utilisant un taux d'intérêt de 7,00 %.

Durant la période allant du 1^{er} septembre au 31 décembre 2015, les ventes et le résultat d'exploitation de l'usine de Rison étaient respectivement de 3 284 \$ (2 477 \$ US) et de 252 \$ (190 \$ US). Les informations financières pour la période close le 31 décembre 2015, sur une base pro forma, considérant l'acquisition de Treated Materials comme si elle avait eu lieu en date du 1^{er} janvier 2015, ne peuvent être estimées car la direction ne possède pas suffisamment d'informations financières sur les neuf premiers mois de l'année.

- d) Le 7 avril 2015, par l'entremise d'une filiale américaine en propriété exclusive, la Société a conclu l'acquisition de certains actifs de McCormick Piling and Lumber Co. (« McCormick »), un fournisseur de poteaux en bois non traité. McCormick exploite une installation d'écorçage de poteaux située à Warren, en Oregon. Cette acquisition renforce les opérations d'approvisionnement en bois de la Société.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à environ 4 685 \$ (3 752 \$ US), excluant approximativement 226 \$ de frais liés à la transaction et comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net sous « Frais de vente et d'administration ».

La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris présentée plus bas est provisoire et est basée sur les meilleures estimations de la direction ainsi que sur l'information disponible au moment de préparer ces états financiers consolidés. Cette détermination de la juste valeur devrait être complétée dans les 12 mois suivant l'acquisition et, conséquemment, certains changements significatifs pourraient être apportés principalement aux immobilisations incorporelles, au goodwill et aux impôts différés.

Le tableau suivant présente un résumé des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Initialement, la transaction a été effectuée en dollars américains et convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

Actifs acquis	\$
Créances	701
Stocks	1 486
Immobilisations corporelles	726
Relations clients	849
Goodwill	3 151
	6 913
Passifs repris	
Passifs d'impôt différé	81
Total des actifs nets acquis et des passifs repris	6 832
Contrepartie transférée	
Trésorerie	4 685
Billet à payer non garanti - 12 mois	1 342
Billet à payer non garanti - 24 mois	805
Contrepartie transférée	6 832

4 ACQUISITION D'ENTREPRISES (SUITE)

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a permis d'identifier les relations clients. La durée d'utilité attribuée aux relations clients est de 3 ans. Les hypothèses importantes utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, incluent la croissance des ventes d'une année sur l'autre, le taux d'actualisation et la marge sur le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le goodwill est amortissable et est déductible à des fins fiscales américaines et représente la valeur économique future associée à l'amélioration du réseau d'approvisionnement, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est attribué à des UGT, telles que définies dans les conventions comptables de la Société. Dans le cas de l'acquisition de McCormick, le goodwill a été attribué aux usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel.

La Société a financé l'acquisition au moyen de sa facilité de crédit renouvelable engagée existante et de deux billets à payer non garantis. Le premier billet à payer non garanti de 1 429 \$ (1 144 \$ US) porte intérêt au taux de 0,48 %, est payable en un seul versement le 8 avril 2016 et a été évalué à une juste valeur de 1 342 \$ en utilisant un taux d'intérêt de 7,00 %. Le second billet à payer non garanti de 928 \$ (743 \$ US) porte intérêt au taux de 0,48 %, est payable en un seul versement le 8 avril 2017 et a été évalué à une juste valeur de 805 \$, en utilisant un taux d'intérêt de 7,00 %.

Les actifs nouvellement acquis de ce centre d'écorçage de poteaux en bois ont été intégrés directement aux activités de la Société et sont utilisés pour répondre à ses besoins internes. En conséquence, il n'est pas possible de présenter l'information pro forma concernant les ventes et les résultats avant impôts suite à l'acquisition car la Société ne prépare pas cette information de manière aussi détaillée.

- e) Le 22 mai 2014, la Société a conclu l'acquisition, par l'entremise d'une filiale américaine en propriété exclusive, de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans le cadre des activités de traitement du bois menées par Boatright Railroad Products, Inc. (« Boatright »), situées à Montevallo et à Clanton, en Alabama. Ces installations fabriquent, vendent et distribuent des traverses de chemin de fer traitées à la créosote et aux borates, de même que des traverses d'aiguillage, des chevilles de traverses et des poutres pour des ponts, pour l'industrie ferroviaire et ont été acquises pour des raisons de synergies.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à 58 830 \$ (53 898 \$ US), excluant approximativement 753 \$ (690 \$ US) de frais liés à la transaction et comptabilisés en 2014 dans l'état consolidé du résultat net sous « Frais de vente et d'administration ».

La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris est basée sur les meilleures estimations de la direction. Aucun ajustement significatif n'a été fait en ce qui a trait à la détermination de la juste valeur provisoire.

Le tableau suivant présente la répartition finale des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Initialement, la transaction a été effectuée en dollars américains et convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

Actifs acquis	\$
Stocks	9 718
Immobilisations corporelles	22 527
Relations clients	17 486
Carnet de commandes clients	1 463
Goodwill	23 316
Actifs d'impôt différé	935
	75 445
Passifs repris	
Comptes créditeurs et charges à payer	160
Provision pour restauration de sites	3 029
Total des actifs nets acquis et des passifs repris	72 256
Contrepartie transférée	
Trésorerie	58 830
Billet à payer non garanti	13 426
Contrepartie transférée	72 256

4 ACQUISITION D'ENTREPRISES (SUITE)

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a permis d'identifier les relations clients et le carnet de commandes clients. Les durées d'utilité attribuées sont de 20 ans pour les relations clients et de 6 mois pour le carnet de commandes clients. Les hypothèses importantes utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, incluent la croissance des ventes d'une année sur l'autre, le taux d'actualisation et la marge sur le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le goodwill est amortissable et est déductible à des fins fiscales américaines et représente la valeur économique future associée à l'accroissement du réseau de distribution, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est attribué à des UGT, telles que définies dans les conventions comptables de la Société. Dans le cas de l'acquisition de Boatright, le goodwill a été attribué aux usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer.

La Société a financé l'acquisition au moyen de sa facilité de crédit renouvelable engagée existante et d'un billet à payer non garanti de 15 466 \$ (14 169 \$ US), portant intérêt au taux de 1,93 % et remboursable en 5 versements égaux sur une période de cinq ans. Le billet à payer non garanti a été évalué à une juste valeur de 13 426 \$ (12 301 \$ US), en utilisant un taux de 7,00 %.

5 CRÉANCES

	2015	2014
	\$	\$
Créances clients	155 332	117 634
Moins : Provision pour créances douteuses	(178)	—
Créances clients, montant net	155 154	117 634
Autres créances	4 708	9 911
	159 862	127 545

Au 31 décembre 2015, une tranche des créances clients de 47 640 \$ (39 509 \$ en 2014) était en souffrance mais n'avait pas été dépréciée.

Le classement par échéance des créances clients s'établit comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Courantes	107 514	78 125
En souffrance - de 1 à 30 jours	34 439	25 107
En souffrance - de 31 à 60 jours	8 036	8 670
En souffrance - de plus de 60 jours	5 343	5 732
	155 332	117 634

5 CRÉANCES (SUITE)

Au 31 décembre 2015, une tranche de 178 \$ des créances clients était dépréciée et avait fait l'objet d'une provision (aucune en 2014). La provision pour créances douteuses se présente comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	–	201
Provision (renversement)	695	(208)
Radiation de créances irrécouvrables	(531)	–
Ajustements liés au taux de change	14	7
Solde à la clôture de l'exercice	178	–

La variation de la provision pour créances douteuses a été prise en compte au poste « Frais de vente et d'administration » à l'état consolidé du résultat net.

6 STOCKS

	2015	2014
	\$	\$
Matières premières	541 102	367 736
Produits finis	263 376	179 479
	804 478	547 215

7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Routes	Immeubles	Équipement de production	Matériel roulant	Matériel de bureau	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 1^{er} janvier 2014							
Coût	27 758	3 809	58 816	181 781	11 516	7 181	290 861
Cumul des amortissements	–	(2 583)	(8 238)	(38 708)	(4 692)	(2 406)	(56 627)
Valeur comptable nette	27 758	1 226	50 578	143 073	6 824	4 775	234 234
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014							
Valeur comptable nette d'ouverture	27 758	1 226	50 578	143 073	6 824	4 775	234 234
Acquisition d'une entreprise	846	–	6 249	13 670	1 632	130	22 527
Entrées	15	475	1 969	20 608	641	1 219	24 927
Sorties	(404)	–	(1 285)	(3 544)	(692)	(13)	(5 938)
Dotation aux amortissements	–	–	(1 816)	(5 351)	(1 790)	(734)	(9 691)
Dotation aux amortissements incluse dans les stocks	–	(343)	(156)	(333)	(422)	(44)	(1 298)
Écarts de change	1 637	–	4 109	10 406	518	176	16 846
Valeur comptable nette de clôture	29 852	1 358	59 648	178 529	6 711	5 509	281 607
Au 31 décembre 2014							
Coût	29 852	4 284	70 131	223 930	13 485	8 306	349 988
Cumul des amortissements	–	(2 926)	(10 483)	(45 401)	(6 774)	(2 797)	(68 381)
Valeur comptable nette	29 852	1 358	59 648	178 529	6 711	5 509	281 607
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015							
Valeur comptable nette d'ouverture	29 852	1 358	59 648	178 529	6 711	5 509	281 607
Acquisitions d'entreprises	7 372	–	6 268	13 698	2 282	93	29 713
Entrées	1 428	498	1 571	29 144	1 092	1 578	35 311
Sorties	–	(444)	–	(145)	(333)	–	(922)
Dotation aux amortissements	–	–	(2 233)	(6 927)	(2 313)	(929)	(12 402)
Dotation aux amortissements incluse dans les stocks	–	(332)	(179)	(480)	(293)	(49)	(1 333)
Écarts de change	3 955	–	9 869	28 373	1 039	324	43 560
Valeur comptable nette de clôture	42 607	1 080	74 944	242 192	8 185	6 526	375 534
Au 31 décembre 2015							
Coût	42 607	3 953	88 980	298 481	18 167	10 508	462 696
Cumul des amortissements	–	(2 873)	(14 036)	(56 289)	(9 982)	(3 982)	(87 162)
Valeur comptable nette	42 607	1 080	74 944	242 192	8 185	6 526	375 534

8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

Les immobilisations incorporelles, qui consistent en des relations clients, des ententes de non-concurrence, des droits de coupe, du bois sur pied, un enregistrement de la créosote et un contrat de location de terrain à prix de faveur, étaient initialement enregistrées à la juste valeur qui, par la suite, représente le coût. La présentation à l'état consolidé de la situation financière est au coût moins l'amortissement cumulé, et la dépense d'amortissement est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net, au poste « Coût des ventes ».

Les relations clients comprennent des ententes à long terme avec certains clients et les relations d'affaires existantes. Le coût d'acquisition a été établi en fonction des avantages futurs associés à ces relations.

Le coût d'acquisition des ententes de non-concurrence a été établi en fonction des paiements futurs actualisés, à un taux qui se situe entre 8,90 % et 10,20 %.

À la suite d'une acquisition antérieure, la Société a attribué une valeur à un enregistrement de la créosote. Cette immobilisation incorporelle a une durée d'utilité indéterminée et elle n'est donc pas amortissable. L'enregistrement de la créosote a été initialement évalué à la juste valeur qui, par la suite, représente le coût.

Tests de dépréciation du goodwill

Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est attribué à des UGT qui reflètent la façon dont est effectué le suivi pour les besoins de gestion interne.

La valeur recouvrable d'une UGT repose sur le calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente. Ce calcul utilise des projections des flux de trésorerie fondées sur des budgets financiers portant sur une période de cinq ans et dressés d'après les prévisions des revenus et des charges les plus récentes approuvées par la haute direction. Les projections de flux de trésorerie au-delà de cinq ans reposent sur les prévisions de la direction et supposent un taux de croissance ne dépassant pas la croissance du produit intérieur brut des pays concernés. Les projections de flux de trésorerie après impôt sont actualisées selon un taux d'actualisation après impôt effectif de 8,00 %. On suppose que les taux de croissance réels se maintiendront à un pourcent pour une période indéfinie pour la plupart des activités puisque la plupart des produits sont des marchandises (la croissance du volume est censée être compensée par des baisses de prix réelles). Les hypothèses ayant servi au calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente tiennent compte de la conjoncture économique actuelle.

La valeur comptable du goodwill est attribuée aux UGT suivantes :

UGT	2015	2014
	\$	\$
Usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel	89 740	64 289
Usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer	155 956	130 726
	245 696	195 015

Tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

L'enregistrement de la créosote est la seule immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée. Cet enregistrement procure à la Société le droit de fabriquer et d'importer de la créosote à partir de son usine de Memphis, au Tennessee. La politique d'approvisionnement de la créosote de la Société est de fabriquer une portion de ses besoins et d'acheter le reste sur le marché. Il en résulte que l'enregistrement de la créosote procure l'avantage de pouvoir fabriquer la créosote, ce qui est plus économique que d'acheter sur le marché. De plus, la caractéristique d'importation de l'enregistrement permet de négocier de meilleurs prix lorsque la Société s'approvisionne sur le marché.

La valeur recouvrable de l'enregistrement de la créosote repose sur le calcul de la valeur d'utilité. Ce calcul utilise des projections des flux de trésorerie fondées sur des budgets financiers portant sur une période de cinq ans et dressés d'après les prévisions des produits et des charges les plus récentes approuvées par la haute direction. Les projections de flux de trésorerie au-delà de cinq ans reposent sur les prévisions de la direction et supposent un taux de croissance ne dépassant pas la croissance du produit intérieur brut des pays concernés. Les projections de flux de trésorerie avant impôts sont actualisées selon un taux d'actualisation avant impôt effectif de 10,00 %. On suppose que les taux de croissance réels se maintiendront à un pourcent pour une période indéfinie pour la plupart des activités puisque la plupart des produits sont des marchandises (la croissance du volume est censée être compensée par les baisses de prix réelles).

8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL (SUITE)

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

	Immobilisations incorporelles						Goodwill
	Droits de coupe	Relations clients et carnet de commande	Ententes de non-concurrence	Autres	Enregistrement de la créosote	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 1^{er} janvier 2014							
Coût	7 951	72 503	7 483	6 947	33 216	128 100	156 208
Cumul des amortissements	(1 014)	(22 479)	(6 164)	(4 455)	—	(34 112)	—
Valeur comptable nette	6 937	50 024	1 319	2 492	33 216	93 988	156 208
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014							
Valeur comptable nette d'ouverture	6 937	50 024	1 319	2 492	33 216	93 988	156 208
Entrées	—	—	—	412	—	412	—
Acquisition d'une entreprise	—	19 439	—	—	—	19 439	23 281
Dotation aux amortissements	—	(10 129)	(756)	—	—	(10 885)	—
Dotation aux amortissements incluse dans les stocks	(230)	—	—	(737)	—	(967)	—
Écarts de change	—	5 244	80	—	3 014	8 338	15 526
Valeur comptable nette de clôture	6 707	64 578	643	2 167	36 230	110 325	195 015
Au 31 décembre 2014							
Coût	7 951	99 766	8 162	7 359	36 230	159 468	195 015
Cumul des amortissements	(1 244)	(35 188)	(7 519)	(5 192)	—	(49 143)	—
Valeur comptable nette	6 707	64 578	643	2 167	36 230	110 325	195 015
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015							
Valeur comptable nette d'ouverture	6 707	64 578	643	2 167	36 230	110 325	195 015
Entrées	—	—	1 706	302	—	2 008	—
Acquisitions d'entreprises	—	22 149	—	1 062	—	23 211	12 803
Sorties	(1 000)	—	—	(1 073)	—	(2 073)	—
Dotation aux amortissements	—	(10 375)	(557)	—	—	(10 932)	—
Dotation aux amortissements incluse dans les stocks	(128)	—	—	(376)	—	(504)	—
Écarts de change	—	11 634	233	42	6 992	18 901	37 878
Valeur comptable nette de clôture	5 579	87 986	2 025	2 124	43 222	140 936	245 696
Au 31 décembre 2015							
Coût	6 821	141 262	11 601	7 606	43 222	210 512	245 696
Cumul des amortissements	(1 242)	(53 276)	(9 576)	(5 482)	—	(69 576)	—
Valeur comptable nette	5 579	87 986	2 025	2 124	43 222	140 936	245 696

9 COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	Note	2015	2014
		\$	\$
Comptes fournisseurs		25 183	28 041
Montants à payer à des parties liées	19	110	127
Charges à payer		39 300	35 175
Autres montants à payer		10 492	6 376
		75 085	69 719

10 DETTE À LONG TERME

	Note	2015	2014
		\$	\$
Facilité de crédit renouvelable engagée	10(a)	585 690	375 460
Débeture non garantie, subordonnée et non convertible	10(b)	34 600	29 003
Billet à payer non garanti	10(c)	14 460	14 668
Débeture non garantie et non convertible	10(d)	13 840	11 601
Solde de prix d'achat	10(e)	5 430	—
Billet à payer non garanti	10(f)	4 964	4 704
Billet à payer non garanti	10(g)	3 484	—
Billet à payer non garanti	10(h)	3 110	5 039
Billet à payer non garanti	10(i)	1 816	—
Billet à payer non garanti	10(j)	1 558	—
Billet à payer non garanti	10(k)	942	—
Obligation - Comté de Fulton, Kentucky	10(l)	—	4 148
		669 894	444 623
Frais de financement reportés		(13)	(66)
		669 881	444 557
Moins la partie courante de la dette à long terme		60 887	5 807
Moins la partie courante des frais de financement reportés		(13)	(53)
Total partie courante de la dette à long terme		60 874	5 754
		609 007	438 803

10 DETTE À LONG TERME (SUITE)

- a) Le 3 mars 2015, la Société et SJ Holding, en qualité d'emprunteurs, ont conclu une entente d'amendement afin de modifier la troisième entente amendée de la facilité de crédit renouvelable engagée existante datée du 21 novembre 2012. Cet amendement (la quatrième entente amendée de la facilité de crédit) augmente la facilité de crédit renouvelable engagée de 450 000 \$ à 450 000 \$ US afin de financer partiellement l'acquisition de Ram ainsi que pour répondre aux besoins de fonds de roulement. La facilité de crédit renouvelable engagée de 450 000 \$ US est rendue disponible par un syndicat bancaire à la Société et à SJ Holding et arrive à maturité le 13 décembre 2018. Les emprunts sont disponibles sous forme de prêts au taux préférentiel canadien, d'acceptations bancaires (« BA »), de prêts au taux préférentiel américain, de prêts au taux LIBOR en dollars américains et de lettres de crédit. La fourchette des marges sur les taux d'intérêt varie entre 0,00 % et 1,00 % selon une grille de prix pour les prêts aux taux préférentiels canadien et américain. La fourchette des marges sur les taux d'intérêt varie entre 1,00 % et 2,00 % selon une grille de prix pour les BA, pour les prêts au taux LIBOR et les lettres de crédit. Au 31 décembre 2015, le montant des emprunts des entités canadiennes libellés en dollars américains s'élevait à 347 384 \$ (251 000 \$ US), et ces emprunts étaient entièrement désignés comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger.

La Société conclut des contrats de swaps de taux d'intérêt afin de fixer une partie des taux variables applicables à la dette et ainsi réduire l'impact des fluctuations des taux d'intérêt. Le détail des contrats de swaps de taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre 2015 est décrit à la Note 17, « Instruments financiers ».

À titre de garantie de la facilité de crédit renouvelable engagée, les prêteurs bancaires détiennent une sûreté de premier rang sur tous les actifs, corporels et incorporels, présents et futurs, de la Société, de SJ Holding et de leurs filiales importantes, à l'exception des actifs de l'usine de Fulton, tel qu'il est décrit dans l'entente.

Afin de maintenir en place la facilité de crédit renouvelable engagée, la Société doit respecter des engagements à faire, des engagements à ne pas faire, des obligations d'information et des ratios financiers dont le ratio de la dette totale sur le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») devant ne pas excéder 3,50:1 et le ratio de couverture des charges fixes devant être égal ou supérieur à 1,25:1. Au 31 décembre 2015, la Société respectait tous ses engagements, obligations et ratios. En outre, les ententes bancaires prises par la Société ne lui permettent pas de verser des dividendes dont le total au cours d'une année donnée est supérieur à 50,00 % du résultat net consolidé de la Société de l'exercice précédent si le ratio de la dette totale sur BAIIA est supérieur à 2,50:1. Si le ratio de la dette totale sur BAIIA est inférieur à 2,50:1, aucune restriction n'est imposée au paiement de dividendes, dans la mesure où la Société se conforme par ailleurs aux modalités de sa convention de crédit. Voir note 21c, « Événements postérieurs à la date de clôture ».

- b) Débenture non garantie, subordonnée et non convertible portant intérêt au taux de 7,27 %, payable en un paiement unique de 25 000 \$ US le 1^{er} avril 2016 sans possibilité de remboursement anticipé. Cette débenture a été désignée comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger.
- c) Aux termes de l'acquisition de Boatright, SJ Corp a endossé un billet à payer non garanti de 15 466 \$ portant intérêt au taux de 1,93 %. Le billet est payable en 5 versements annuels égaux jusqu'en mai 2019. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 13 426 \$ en utilisant un taux d'intérêt de 7,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- d) Débenture non garantie et non convertible portant intérêt au taux de 7,27 %, payable en un paiement unique de 10 000 \$ US le 1^{er} avril 2016, sans possibilité de remboursement anticipé. Cette débenture a été désignée comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger.
- e) Aux termes de l'acquisition de Ram, la Société a comptabilisé un solde de prix d'achat de 5 800 \$ sans intérêt. Le solde de prix d'achat est payable à la date anniversaire de la transaction d'un montant de 2 900 \$ en octobre 2016, 500 \$ en octobre 2017 et 800 \$ en octobre 2018, 2019 et 2020, respectivement. Le solde de prix d'achat a été initialement constaté à une juste valeur de 5 430 \$ en utilisant un taux d'intérêt de 2,91 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du solde du prix d'achat est désactualisé selon un taux effectif sur la durée.

Le solde de prix d'achat est garanti par 5 lettres de crédit irrévocables correspondant aux versements et ayant les mêmes dates d'échéance.

- f) Aux termes de l'acquisition d'une entreprise datée du 7 décembre 2011, la Société a endossé un billet à payer non garanti de 6 617 \$ portant intérêt au taux de 2,67 %. Le billet est payable en 10 versements annuels égaux jusqu'en décembre 2021. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 5 357 \$ en utilisant un taux d'intérêt de 7,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.

10 DETTE À LONG TERME (SUITE)

- g) Aux termes de l'acquisition de Treated Materials, la Société a endossé un billet à payer non garanti de 3 993 \$ sans intérêt. Le billet est payable en 5 versements annuels égaux jusqu'en septembre 2020. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 3 275 \$ en utilisant un taux d'intérêt de 7,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- h) Aux termes de l'acquisition d'une entreprise datée du 15 novembre 2013, la Société a endossé un billet à payer non garanti de 7 413 \$ portant intérêt au taux de 0,27 %. Le billet est payable en 12 versements trimestriels égaux jusqu'en novembre 2016. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 6 664 \$ en utilisant un taux d'intérêt de 7,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- i) Aux termes de l'acquisition de United Wood, la Société a endossé un billet à payer non garanti de 1 939 \$ portant intérêt au taux de 1,68 %. Le billet est payable en 3 versements annuels de 636 \$ en décembre 2016, 646 \$ en décembre 2017 et 657 \$ en décembre 2018. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 1 754 \$ en utilisant un taux d'intérêt de 7,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- j) Aux termes de l'acquisition de McCormick, la Société a endossé un billet à payer non garanti de 1 429 \$ portant intérêt au taux de 0,48 %. Le billet est payable dans sa totalité en avril 2016. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 1 342 \$ en utilisant un taux d'intérêt de 7,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- k) Aux termes de l'acquisition de McCormick, la Société a endossé un billet à payer non garanti de 928 \$ portant intérêt au taux de 0,48 %. Le billet est payable dans sa totalité en avril 2017. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 805 \$ en utilisant un taux d'intérêt de 7,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- l) Obligation émise en faveur du Comté de Fulton, Kentucky (The Burke-Parsons-Bowlby Project), série 2006, remboursable en versements en capital annuels de 200 \$ US de juillet 2008 à juillet 2011, de 300 \$ US d'août 2011 à juillet 2019 et de 400 \$ US d'août 2019 à juillet 2026. L'obligation porte intérêt à un taux variable établi selon le SIFMA Municipal Swap Index. En date du 15 juin 2009, la Société s'est engagée dans un contrat de swap de taux d'intérêt fixant le taux à 2,99 % jusqu'au 1^{er} décembre 2015. L'obligation est garantie par la quasi-totalité des immobilisations corporelles de l'usine située à Fulton, ayant une valeur comptable nette de 7 153 \$ US au 31 décembre 2014. L'obligation a été initialement constatée dans les états financiers consolidés à une juste valeur de 4 835 \$ US, en utilisant un taux d'intérêt de 6,50 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur de l'obligation est désactualisé selon un taux effectif sur la durée de l'obligation. À titre de garantie pour assurer le paiement ponctuel du capital et des intérêts sur l'obligation, les filiales américaines ont rendu disponible une lettre de crédit irrévocable de 4 349 \$ US avec la banque qui est également le fiduciaire pour l'acte de fiducie sur l'obligation de série 2006, ayant des frais annuels de 1,75 % sur le solde de l'emprunt. La lettre de crédit vient à échéance le 17 janvier 2026. En décembre 2015, la Société a remboursé en totalité l'obligation et la lettre de crédit a été annulée.
- m) Les obligations de remboursement de la dette à long terme se présentent comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite :

	Capital
	\$
2016	62 369
2017	7 858
2018	592 931
2019	6 663
2020	2 615
Par la suite	1 012
	673 448
Ajustement de la juste valeur	(3 554)
	669 894

- n) La juste valeur globale de la dette à long terme de la Société a été estimée à 669 894 \$ au 31 décembre 2015 (444 575 \$ en 2014) selon l'actualisation des flux de trésorerie futurs selon les taux d'intérêt offerts à la Société pour des émissions comportant des modalités et des échéances moyennes similaires.

11 PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS

	Provisions				Autres passifs non courants			
	Reboisement	Restauration de sites	Autres	Total	Ententes de non- concurrence à payer			Total
					UAI	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 1^{er} janvier 2014	1 648	9 036	1 261	11 945	3 034	1 752	4 786	16 731
Entrées	290	846	251	1 387	5 015	–	5 015	6 402
Entrées liées à l'acquisition d'une entreprise	–	3 481	–	3 481	–	–	–	3 481
Renversement de provisions	–	(3 909)	(33)	(3 942)	–	–	–	(3 942)
Paiements	(443)	(1 310)	(49)	(1 802)	–	(947)	(947)	(2 749)
Désactualisation des intérêts	–	–	–	–	–	39	39	39
Écarts de change	–	772	123	895	–	109	109	1 004
Solde au 31 décembre 2014	1 495	8 916	1 553	11 964	8 049	953	9 002	20 966
Entrées	651	2 165	1 140	3 956	8 914	1 706	10 620	14 575
Entrées liées aux acquisitions d'entreprises	–	634	–	634	–	–	–	634
Renversement de provisions	(43)	(456)	(269)	(768)	–	–	–	(768)
Paiements	(459)	(1 426)	(115)	(2 000)	(3 744)	(622)	(4 366)	(6 366)
Désactualisation des intérêts	–	–	–	–	–	32	32	32
Écarts de change	–	1 808	327	2 135	–	287	287	2 422
Solde au 31 décembre 2015	1 644	11 641	2 636	15 921	13 219	2 355	15 574	31 495

Analyse des provisions et des autres passifs non courants :

	2015	2014
	\$	\$
Partie courante		
Provisions	8 077	3 234
Autres passifs non courants	12 763	3 705
Total partie courante	20 840	6 939
Partie non courante		
Provisions	7 844	8 733
Autres passifs non courants	2 811	5 294
Total partie courante	10 655	14 027
	31 495	20 966

11 PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS (SUITE)

Provisions

Reboisement

La Société a des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations associées au reboisement, qui ont été évaluées à l'aide d'un taux avant impôt reflétant l'appréciation actuelle par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif de 2,75 % (2,75 % en 2014) pour estimer la valeur actualisée des dépenses futures.

Les obligations liées au reboisement représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés des coûts futurs de sylviculture pour les zones déboisées que la Société a la responsabilité de reboiser.

Les dépenses futures de reboisement non actualisées représentent approximativement un montant variant de 417 \$ à 663 \$ par an au cours des trois prochains exercices. Il existe des incertitudes quant à l'estimation des coûts de reboisement futurs en raison des possibilités de changement de la réglementation ainsi que des effets des changements climatiques sur les zones reboisées. Par conséquent, le coût réel de reboisement peut différer des estimations actuelles.

Restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés relatives aux coûts futurs de restauration environnementale de sites de traitement anciens et actuels sur une période allant de 1 à 19 ans. Ces flux de trésorerie actualisés ont été évalués à l'aide de taux avant impôt reflétant l'appréciation actuelle par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif allant de 1,20 % à 2,60 %.

Au 31 décembre 2015, une provision totale de 11 641 \$ (8 916 \$ au 31 décembre 2014) pour restauration de sites a été comptabilisée pour supporter les efforts de conformité en cours. De cette provision un montant de 634 \$ est relatif à Treated Material et United Wood.

Autres passifs non courants

Unités d'actions incessibles

La Société a un plan incitatif à long terme, pour certains membres clés de la direction, selon lequel des UAI peuvent être octroyées, à la condition que la Société atteigne un rendement du capital investi de 12,50 %. Lorsque cette condition est respectée, le nombre d'UAI octroyées est établi selon un pourcentage du salaire des membres de la direction, divisé par le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur le TSX pour les cinq jours précédant immédiatement la date de l'octroi.

Les UAI sont des actions fictives à valeur entière, payables en espèces au troisième anniversaire de la date d'octroi pour autant que le membre de la direction soit encore à l'emploi de la Société. Le montant à payer sera calculé en multipliant le nombre d'UAI par le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur le TSX pour les six mois précédant la date anniversaire.

Les UAI octroyées le 19 mars 2012 ont atteint leur date anniversaire le 19 mars 2015 et ont été entièrement payées.

Le 25 mars 2013, le 17 mars 2014 et le 16 mars 2015, la Société a octroyé à certains membres clés de la direction des UAI, selon le régime incitatif à long terme.

Le 6 mai 2013, dans le cadre d'une entente incitative de cinq ans et conformément au plan incitatif à long terme de Stella-Jones Inc., la Société a octroyé 400 000 UAI au président et chef de la direction (le « président »), avec le 6 mai 2016 comme date d'acquisition des droits. Dans l'éventualité que le président quitte volontairement la Société avant le cinquième anniversaire de l'octroi des UAI, l'entente prévoit que tout montant qui lui a été payé devra être remboursé à la Société. Dans le cas où le président est dans l'obligation d'abandonner ses fonctions avant le cinquième anniversaire de l'octroi des UAI pour cause d'invalidité à long terme ou de mortalité, il aura droit au prorata du paiement. La charge de rémunération sera comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net sur une période de cinq ans.

Au 31 décembre 2015, la provision relative aux UAI est évaluée à 13 219 \$ (8 049 \$ au 31 décembre 2014). Le nombre d'UAI supplémentaires émises sera calculé de la même façon que l'octroi initial.

12 CAPITAL-ACTIONS

	2015	2014
Nombre d'actions ordinaires en circulation à l'ouverture de l'exercice*	68 949	68 697
Régime d'options d'achat d'actions*	165	222
Régimes d'achat d'actions des employés*	23	30
Nombre d'actions ordinaires en circulation à la clôture de l'exercice*	69 137	68 949

* Le nombre d'actions ordinaires est exprimé en milliers.

a) Le capital-actions comprend ce qui suit :

Autorisé

Actions privilégiées en nombre illimité pouvant être émises en série

Actions ordinaires en nombre illimité

b) Résultat par action

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat de base par action ordinaire et du résultat dilué par action ordinaire :

	2015	2014
Résultat net se rapportant aux actions ordinaires	141 377 \$	103 847 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation*	69 018	68 802
Effet dilutif des options d'achat d'actions*	135	225
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation*	69 153	69 027
Résultat de base par action ordinaire**	2,05 \$	1,51 \$
Résultat dilué par action ordinaire**	2,04 \$	1,50 \$

* Le nombre d'actions est exprimé en milliers.

** Le résultat de base et le résultat dilué par action ordinaire sont présentés en dollars par action.

c) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») à l'intention des administrateurs, des membres de la direction et des employés, en vertu duquel le conseil d'administration ou un comité nommé à cette fin (le « comité ») pourra, de temps à autre, attribuer aux administrateurs, aux membres de la direction ou aux employés de la Société, des options d'achat d'actions ordinaires selon le nombre, les modalités et les prix d'exercice que le conseil d'administration ou ce comité pourra déterminer. Le but de ce régime est de garantir à la Société et à ses actionnaires les avantages incitatifs inhérents à la propriété d'actions par les administrateurs, les membres de la direction et les employés de la Société.

En vertu du régime instauré le 13 juin 1994 et modifié le 3 mai 1995, le 15 mars 2001, le 3 mai 2007, le 10 décembre 2010 et le 21 octobre 2013, le nombre total d'actions ordinaires à l'égard desquelles des options pourront être attribuées est de 4 800 000, et aucun détenteur d'options ne pourra détenir des options d'achat d'actions ordinaires excédant 5,00 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. Le prix d'exercice d'une option ne sera pas inférieur au cours de clôture des actions ordinaires sur le TSX le dernier jour de transactions précédant immédiatement la date à laquelle l'option est attribuée, et la durée de l'option sera fixée par le conseil d'administration ou le comité et ne pourra dépasser 10 ans. Dans le cas d'un employé, les options seront inaccessibles et caduques 30 jours ou 180 jours suivant la date de cessation de l'emploi auprès de la Société, selon les circonstances de la cessation d'emploi, et dans le cas d'un administrateur qui n'est pas un employé de la Société, elles le deviendront 30 jours ou 180 jours suivant la date à laquelle le détenteur d'options cesse d'être un administrateur de la Société, selon les circonstances.

12 CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Le tableau suivant présente la variation du nombre d'options en circulation en vertu du régime :

	2015		2014	
	Nombre d'options*	Prix moyen pondéré d'exercice**	Nombre d'options*	Prix moyen pondéré d'exercice**
		\$		\$
En circulation à l'ouverture de l'exercice	329	8,00	550	7,06
Exercées	(165)	6,82	(221)	5,66
Attribuées	30	49,01	–	–
En circulation à la clôture de l'exercice	194	15,35	329	8,00
Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	158	9,72	311	7,18

Les options suivantes étaient en circulation en vertu du régime au 31 décembre 2015 :

Date d'attribution	Options en circulation		Options pouvant être exercées		Échéance
	Nombre d'options*	Prix d'exercice**	Nombre d'options*	Prix d'exercice**	
		\$		\$	
Juillet 2006	60	4,88	60	4,88	Juillet 2016
Août 2006	12	5,14	12	5,14	Août 2016
Août 2007	30	9,90	30	9,90	Août 2017
Décembre 2009	32	6,01	32	6,01	Décembre 2016
Mai 2013	30	22,13	18	22,13	Mai 2023
Novembre 2015	30	49,01	6	49,01	Novembre 2025
	194		158		

* Le nombre d'options est exprimé en milliers.

** Le prix d'exercice est présenté en dollars par option.

d) Rémunération fondée sur des actions

La Société inscrit une charge correspondant à la juste valeur des options d'achat d'actions attribuées en vertu du régime en utilisant le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. Ce modèle permet d'établir la juste valeur des options d'achat d'actions attribuées et de l'amortir au résultat net sur la période d'acquisition.

12 CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Le 10 novembre 2015, 30 000 options ont été octroyées, leur juste valeur était de 329 \$ et la charge amortie en résultat s'élevait à 25 \$. Aucune option n'avait été octroyée en 2014. La juste valeur a été estimée en se basant sur les hypothèses moyennes suivantes :

	2015
Taux d'intérêt sans risque	1,00 %
Taux de rendement des actions	1,00 %
Durée de vie prévue	10 ans
Volatilité	21,72 %
Moyenne pondérée de la juste valeur des options attribuées au cours de l'exercice	10,99 \$

En 2015, la charge se rapportant à la rémunération fondée sur des actions amortie au résultat net s'élevait à 55 \$ (105 \$ en 2014).

e) Régimes d'achat d'actions des employés

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour les deux régimes d'achat d'actions des employés de la Société s'élève à 1 000 000.

En vertu du premier régime, les employés qui résident au Canada peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à 90,00 % de la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant les 18 mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalant à 10,00 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2015, 10 709 actions ordinaires (14 883 en 2014) ont été émises aux employés résidant au Canada, à un prix moyen de 37,72 \$ par action (26,55 \$ en 2014).

En vertu du deuxième régime, les employés qui résident aux États-Unis peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant les 18 mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalant à 10,00 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2015, 12 877 actions ordinaires (15 121 en 2014) ont été émises aux employés résidant aux États-Unis, à un prix moyen de 41,89 \$ par action (29,36 \$ en 2014).

Au 31 décembre 2015, le nombre total d'actions ordinaires émises en vertu de ces régimes s'élevait à 830 236 (806 650 en 2014).

13 CLASSEMENT DES CHARGES PAR NATURE

	2015	2014
	\$	\$
Matières premières et consommables	1 047 648	854 385
Charges au titre des avantages du personnel	109 796	87 422
Dotation aux amortissements	23 334	20 576
Autres charges engagées lors du processus de fabrication	43 755	34 305
Frais de transport	76 482	67 731
Autres frais	38 267	29 369
	1 339 282	1 093 788

	2015	2014
	\$	\$
Charges au titre des avantages du personnel		
Traitements, salaires et avantages	94 481	77 435
Options d'achat d'actions attribuées aux administrateurs et aux employés	55	105
UAI	8 914	5 015
Charges au titre des prestations de retraite	1 928	1 520
Régimes enregistrés de retraite collectifs	4 418	3 347
	109 796	87 422

Les charges au titre des avantages du personnel sont prises en compte dans le coût des ventes et les frais de vente et d'administration.

14 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

	2015	2014
	\$	\$
Impôts exigibles		
Impôts exigibles sur le résultat de l'exercice	49 771	34 490
Ajustements au titre des exercices précédents	1 588	(553)
Total de la charge d'impôts exigibles	51 359	33 937
Impôts différés		
Naissance et renversement des écarts temporaires	11 330	4 575
Incidences de la différence des taux d'imposition	(391)	(506)
Ajustements au titre des exercices précédents	(713)	845
Total des impôts différés	10 226	4 914
Charge d'impôts	61 585	38 851

Le tableau qui suit présente un rapprochement du montant de l'impôt sur le résultat de la Société et du montant qui serait obtenu en multipliant le taux moyen pondéré d'impôt applicable par le résultat des entités consolidées :

	2015	2014
	\$	\$
Résultat avant impôts	202 962	142 698
Impôt calculé avec un taux national de 26,31 % (26,98 % en 2014) et appliqué aux résultats des filiales dans leurs pays respectifs	53 399	38 500
Incidence fiscale des éléments suivants :		
Différence des taux applicables aux filiales étrangères	16 482	6 817
Éléments de résultat non imposables	(6 935)	(6 223)
Dépenses non déductibles	1 238	1 740
Réévaluation des impôts différés – changement de taux	(391)	(506)
Ajustements au titre des exercices précédents	875	292
Réévaluation de l'impôt différé attribuable aux taux de change	(51)	(51)
Crédit de fabrication et de transformation	(3 032)	(1 718)
Charge d'impôts	61 585	38 851

14 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Le tableau qui suit présente une analyse des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé :

	2015	2014
	\$	\$
Actifs d'impôt différé		
Devant être recouverts dans plus de 12 mois	3 854	4 129
Devant être recouverts dans les 12 mois	13 190	9 330
Passifs d'impôt différé		
Devant être réglés dans plus de 12 mois	(95 608)	(67 632)
Passifs d'impôt différé, montant net	(78 564)	(54 173)

Le tableau qui suit présente l'évolution brute du compte d'impôt différé :

	2015	2014
	\$	\$
Aux 1^{er} janvier	(54 173)	(46 200)
Montant comptabilisé en produits dans l'état du résultat net	(10 226)	(4 914)
Charge (produit) d'impôts lié(e) aux autres éléments du résultat global	2 647	(594)
Charge (produit) d'impôts lié(e) à l'acquisition d'entreprises	(7 421)	1 024
Écarts de change	(9 391)	(3 489)
Aux 31 décembre	(78 564)	(54 173)

14 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Le tableau qui suit présente l'évolution des actifs et des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, sans tenir compte de la compensation des soldes relatifs à la même administration fiscale :

	Frais financiers	Réserves	Instruments financiers dérivés	Prestations de retraite différées	Immobilisation incorporelles	Perte cumulative	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé							
Au 1^{er} janvier 2014	593	8 838	155	1 226	87	92	10 991
Montant débité (crédité) dans l'état du résultat net	(407)	495	—	(589)	(8)	(12)	(521)
Montant débité (crédité) aux autres éléments du résultat global	—	—	(98)	1 063	—	676	1 641
Acquisition d'une entreprise	—	545	—	—	—	—	545
Écarts de change	3	720	14	66	—	—	803
Au 31 décembre 2014	189	10 598	71	1 766	79	756	13 459
Montant débité (crédité) dans l'état du résultat net	(184)	1 529	—	21	(79)	(240)	1 047
Montant débité (crédité) aux autres éléments du résultat global	—	—	(84)	293	—	504	713
Acquisitions d'entreprises	—	(104)	—	—	—	145	41
Écarts de change	5	1 563	13	203	—	—	1 784
Au 31 décembre 2015	10	13 586	—	2 283	—	1 165	17 044

	Immobilisations corporelles	Prestations de retraite différées et frais de financement	Immobilisations incorporelles	Instruments financiers dérivés	Crédit de taxe à l'investissement	Écart de change non réalisé sur la conversion de la dette à long terme et des établissements étrangers	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs d'impôt différé							
Au 1^{er} janvier 2014	(36 263)	(501)	(19 365)	(373)	(108)	(581)	(57 191)
Montant débité (crédité) dans l'état du résultat net	(6 254)	501	1 252	—	108	—	(4 393)
Montant débité (crédité) aux autres éléments du résultat global	—	—	—	139	—	(2 374)	(2 235)
Acquisition d'une entreprise	(63)	—	542	—	—	—	479
Écarts de change	(2 705)	—	(1 587)	—	—	—	(4 292)
Au 31 décembre 2014	(45 285)	—	(19 158)	(234)	—	(2 955)	(67 632)
Montant crédité dans l'état du résultat net	(10 216)	(28)	(527)	—	—	(502)	(11 273)
Montant débité aux autres éléments du résultat global	—	—	—	156	—	1 778	1 934
Acquisitions d'entreprises	(1 426)	—	(6 036)	—	—	—	(7 462)
Écarts de change	(7 403)	—	(3 772)	—	—	—	(11 175)
Au 31 décembre 2015	(64 330)	(28)	(29 493)	(78)	—	(1 679)	(95 608)

Des passifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés au titre des retenues d'impôt et autres impôts qui seraient exigibles relativement aux résultats non distribués de certaines filiales. Il n'est pas attendu que ces montants s'inversent dans un avenir prévisible. Les résultats non distribués totalisaient 250 194 \$ au 31 décembre 2015 (171 308 \$ en 2014).

15 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société constate des dépenses pour plusieurs types d'avantages sociaux futurs. Des régimes collectifs d'assurance-vie, d'assurance de soins médicaux et dentaires et d'avantages complémentaires de retraite sont offerts à certains employés. La Société contribue à un régime interentreprises pour certains employés à salaire horaire et à trois régimes de retraite à prestations définies pour des salariés et certains employés non syndiqués à salaire horaire.

McFarland, une filiale en propriété exclusive de la Société, contribue à deux régimes de retraite à prestations définies aux États-Unis.

Tous les autres employés actifs ont droit à un régime enregistré de retraite collectif auquel la Société cotise pour une valeur équivalente à une fois et demie la cotisation des employés. La cotisation de la Société ne peut dépasser 6,00 % du salaire annuel de base de l'employé. La dépense pour les avantages sociaux futurs a été comptabilisée comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Régime d'avantages sociaux aux retraités	200	163
Régimes de retraite à prestations définies	1 346	967
Cotisations au régime interentreprises	382	390
Cotisations aux régimes enregistrés de retraite collectifs	4 418	3 347

Le montant net présenté à l'état consolidé de la situation financière se détaille comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Passifs		
Passif au titre des prestations constituées, inclus dans « Avantages postérieurs à l'emploi »	(4 826)	(2 806)
Obligation au titre des prestations constituées, incluse dans « Avantages postérieurs à l'emploi »	(2 327)	(2 298)
	(7 153)	(5 104)

- a) Le régime d'avantages sociaux aux retraités est sans capitalisation et, depuis le 1^{er} juin 2011, ce régime est fermé pour tout nouvel employé. Pour ce régime, la Société comptabilise son obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre de chaque année. La plus récente évaluation actuarielle de ce régime a été faite au 1^{er} juillet 2015 et la prochaine évaluation sera faite au 1^{er} juillet 2018.

15 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Les tableaux qui suivent présentent les informations relatives au régime d'avantages sociaux des retraités de la Société, établies par des actuaires indépendants :

	2015	2014
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 298	1 752
Coût des services rendus au cours de l'exercice	107	78
Coût financier	93	85
Prestations versées	(65)	(52)
Écarts actuariels		
Écarts entre résultats et prévisions	(86)	201
Ajustements liés aux hypothèses financières	(20)	234
Solde à la clôture de l'exercice	2 327	2 298
Actif des régimes		
Cotisations de l'employeur	65	52
Prestations versées	(65)	(52)
Juste valeur à la clôture de l'exercice	–	–
Obligation au titre des prestations constituées	2 327	2 298

Les hypothèses importantes sont les suivantes :

	2015	2014
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées aux 31 décembre		
Taux d'actualisation	4,00	3,90
Coût des prestations aux 31 décembre		
Taux d'actualisation	3,90	4,70

Aux fins de l'évaluation, un taux de croissance annuelle du coût par employé des soins de santé couverts par les régimes de 6,50 % a été présumé pour 2015. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement de 0,38 % par année pour atteindre 5,00 % en 2020. Une augmentation ou une diminution de 1,00 % de ce taux aurait l'incidence suivante :

	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
	\$	\$
Incidence sur l'obligation au titre des prestations constituées	71	(62)
Incidence sur le coût des prestations	3	(3)

15 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Les éléments des coûts du régime d'avantages sociaux aux retraités comptabilisés au cours de l'exercice sont les suivants :

	2015	2014
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	107	78
Coût financier	93	85
Coûts comptabilisés au titre du régime d'avantages sociaux aux retraités	200	163

État consolidé du résultat global	2015	2014
	\$	\$
Exercices clos les 31 décembre		
Écarts actuariels	106	(435)
Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global avant impôt	106	(435)

Cumul des écarts actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	2015	2014
	\$	\$
Solde des écarts actuariels aux 1 ^{er} janvier	(429)	(107)
Écarts actuariels nets comptabilisés durant l'exercice (nets d'impôt)	78	(322)
Solde des écarts actuariels aux 31 décembre	(351)	(429)

- b) Les régimes de retraite à prestations définies de la Société établissent les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les régimes de retraite à prestations définies de McFarland établissent les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et d'un montant fixe payable mensuellement. La Société constate son obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes aux fins de comptabilité au 31 décembre de chaque année.

Les évaluations actuarielles sont mises à jour tous les trois ans et les plus récentes évaluations effectuées pour les cinq régimes de retraite sont les suivantes :

	Date des dernières évaluations actuarielles
Régime 1	31 décembre 2013
Régime 2	31 décembre 2014
Régime 3	31 décembre 2015
Régime 4	31 décembre 2015
Régime 5	31 décembre 2015

15 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

L'information concernant les régimes de retraite à prestations définies de la Société, autre que celle concernant le régime de retraite à prestations définies interentreprises, est la suivante dans sa totalité :

	2015	2014
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde à l'ouverture de l'exercice	24 105	19 122
Coût des services rendus au cours de l'exercice	937	784
Coût des services passés	86	—
Coût financier	945	941
Prestations versées	(693)	(766)
Écarts actuariels		
Écarts entre résultats et prévisions	777	(311)
Ajustements liés aux hypothèses démographiques	314	(37)
Ajustements liés aux hypothèses financières	(438)	3 872
Écarts de change	1 512	499
Solde à la clôture de l'exercice	27 545	24 105
Actif des régimes		
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	21 299	19 130
Revenu d'intérêts sur les actifs	598	734
Rendement des actifs excluant le revenu d'intérêts	(467)	616
Cotisations de l'employeur	1 165	1 249
Cotisations de l'employé	24	24
Prestations versées	(693)	(766)
Écarts de change	793	312
Juste valeur à la clôture de l'exercice	22 719	21 299
Obligation au titre des prestations constituées	(4 826)	(2 806)

Les montants de l'obligation au titre des prestations constituées et de la juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice relativement aux régimes d'avantages sociaux du tableau ci-dessus comprennent les montants suivants qui ne sont pas entièrement capitalisés :

	2015	2014
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées	13 817	10 845
Juste valeur de l'actif des régimes	8 311	6 918
Situation de capitalisation des régimes - Déficit	(5 506)	(3 927)

15 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Le pourcentage de l'actif des régimes est composé comme suit pour les exercices clos les 31 décembre :

	2015	2014
	%	%
Titres de participation cotés	40,00	45,00
Titres de créance cotés	58,00	53,00
Placements à court terme et trésorerie	2,00	2,00
	100,00	100,00

Les hypothèses moyennes pondérées importantes sont les suivantes :

	2015	2014
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées aux 31 décembre		
Taux d'actualisation	4,00	3,90
Taux d'augmentation de la rémunération	3,25	3,25
Coût des prestations des exercices clos les 31 décembre		
Taux d'actualisation	3,90	4,90

Les composantes des coûts du régime de retraite à prestations définies de la Société constatés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2015	2014
	\$	\$
Coûts des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations de l'employé	913	760
Coût financier	945	941
Revenu d'intérêts sur les actifs	(598)	(734)
Coût des services passés	86	—
Coûts comptabilisés au titre des prestations définies	1 346	967

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les cotisations prévues aux régimes de retraite à prestations définies sont de 918 \$.

15 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

État consolidé du résultat global	2015	2014
	\$	\$
Exercices clos les 31 décembre		
Écarts actuariels	(1 120)	(2 908)
Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global avant impôt	(1 120)	(2 908)
Cumul des écarts actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	2015	2014
	\$	\$
Solde des écarts actuariels aux 1 ^{er} janvier	(2 241)	(285)
Écarts actuariels nets comptabilisés durant l'exercice (nets d'impôt)	(798)	(1 956)
Solde des écarts actuariels aux 31 décembre	(3 039)	(2 241)

16 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- a) La Société a émis des garanties de 37 952 \$ (29 353 \$ en 2014) en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La direction de la Société ne croit pas probable que ces garanties seront exigibles et n'a donc enregistré aucune provision relative à celles-ci dans les états financiers consolidés.
- b) Les paiements minimaux exigibles dans l'avenir aux termes de contrats de location simple relatifs à des terrains, à de l'équipement et à du matériel roulant sont les suivants :

	\$
2016	21 497
2017	17 318
2018	12 546
2019	8 022
2020	5 094
Par la suite	16 252
	80 729

- c) Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des États américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et le rejet d'effluents. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Par contre, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.
- d) La Société détient des contrats en vertu desquels des tiers concessionnaires qui exploitent certaines zones doivent assumer la responsabilité du reboisement. Si des tiers concessionnaires devaient faillir à leurs obligations, la Société devrait assumer la responsabilité des coûts futurs supplémentaires de reboisement, dont la valeur estimative est actuellement de 170 \$ (590 \$ en 2014). Advenant la réalisation d'une telle éventualité, les paiements nécessaires seront passés en charge dans la période au cours de laquelle ils ont été connus et ils ne sont pas inclus dans la provision pour reboisement.

17 INSTRUMENTS FINANCIERS

Valeur comptable et juste valeur

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et de ses passifs financiers courants se rapprochait de leur valeur comptable à la date de l'état consolidé de la situation financière étant donné que ces instruments arrivent à échéance à court terme. La juste valeur des créances non courantes et des passifs financiers de la Société portant intérêt se rapproche également de leur valeur comptable à moins d'indication contraire présentée ailleurs dans les états financiers consolidés. La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt a été ajustée en fonction d'informations obtenues sur le marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une partie à un instrument financier crée une perte financière à une contrepartie parce qu'elle n'est pas en mesure de s'acquitter de ses obligations. Au 31 décembre 2015, le risque de crédit de la Société consiste principalement en la valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, la trésorerie soumise à des restrictions, les créances et les instruments financiers dérivés.

Le risque de crédit en relation avec la trésorerie et équivalents de trésorerie, la trésorerie soumise à des restrictions et les instruments financiers dérivés est minimisé en faisant affaire avec des institutions financières solvables.

L'importance de ce risque pour la Société dépend essentiellement des caractéristiques de chaque client. La direction de la Société est d'avis que ce risque est limité, car elle traite majoritairement avec des sociétés ferroviaires, de services publics et de télécommunications, ainsi qu'avec d'autres grandes entreprises.

La direction de la Société a établi une politique de crédit selon laquelle le profil de chaque nouveau client est étudié avant que les modalités habituelles de paiement et de livraison ne soient offertes. L'étude de crédit comprend l'examen des notations externes, lorsque disponibles, ainsi que des références prises auprès d'autres fournisseurs. Chaque client a une limite d'achat, qui représente un crédit maximal préautorisé par la direction. Une revue mensuelle de l'âge des créances est faite par la direction pour chaque point de vente. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences de crédit à la suite de l'évaluation peuvent uniquement traiter avec la Société sur une base de prépaiement.

La Note 5 fournit des détails sur l'âge des créances et la provision pour créances douteuses aux 31 décembre 2015 et 2014. En 2015, la Société avait un client qui représentait 10,10 % des ventes (9,80 % en 2014). Au 31 décembre 2015, le solde des créances pour ce client était de 799 \$ (6 622 \$ en 2014).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci seront exigibles. L'approche de la Société en matière de gestion des liquidités est de s'assurer qu'à long terme elle aura suffisamment de liquidités pour régler ses passifs lorsqu'ils deviendront exigibles, dans des conditions normales aussi bien qu'inhabituelles, sans subir de pertes ou porter atteinte à sa réputation.

La Société s'assure d'avoir en place les facilités de crédit nécessaires pour financer les besoins de fonds de roulement, régler les charges d'exploitation et s'acquitter de ses obligations financières. Les stocks constituent un élément important du fonds de roulement, en raison des longues périodes nécessaires pour sécher le bois à l'air, ce qui peut parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente ne soit conclue.

17 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**Risque de liquidité (suite)**

La Société fait un suivi de tous ses passifs financiers et s'assure d'avoir suffisamment de liquidités pour honorer ses paiements futurs. Les activités d'exploitation de la Société sont la première source de trésorerie. La Société détient également une facilité de crédit renouvelable engagée (Note 10a)) rendue disponible par un syndicat bancaire, laquelle peut être utilisée pour répondre aux besoins du fonds de roulement ainsi qu'aux besoins généraux de la Société. Au 31 décembre 2015, un montant de 17 556 \$ était disponible sur la facilité de crédit renouvelable engagée de la Société. Le tableau suivant détaille les échéances liées aux passifs financiers aux 31 décembre :

	2015					
	Valeurs comptables	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	Entre 1 an et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	75 085	75 085	75 085	—	—	—
Obligations liées à la dette à long terme	669 881	725 423	78 613	629 477	16 297	1 036
Contrats de swap de taux d'intérêt	538	620	620	—	—	—
Ententes de non-concurrence	2 355	2 519	1 112	1 407	—	—
	747 859	803 647	155 430	630 884	16 297	1 036

	2014					
	Valeurs comptables	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	Entre 1 an et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	69 719	69 719	69 719	—	—	—
Obligations liées à la dette à long terme	444 557	484 507	19 128	69 169	391 179	5 031
Contrats de swap de taux d'intérêt	706	1 189	1 189	—	—	—
Ententes de non-concurrence	953	1 030	551	479	—	—
	515 935	556 445	90 587	69 648	391 179	5 031

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque lié à la variation des prix du marché, tels les taux de change et les taux d'intérêt, et à son incidence sur les bénéfices de la Société et la valeur de ses instruments financiers. L'objectif de la gestion des risques de marché est de gérer et de contrôler ces risques selon des paramètres acceptables tout en optimisant le rendement.

17 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**Risque de change**

Le risque de la Société lié aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations du taux de change découle des opérations de vente et d'achat en dollars américains effectuées par ses installations canadiennes ainsi que des dettes à long terme libellées en dollars américains détenues par ses entreprises canadiennes. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées par ses établissements canadiens et conclut des ententes de couvertures afin de limiter son risque de change. Ses opérations de couverture de base consistent en des contrats de change à terme pour la vente de devises américaines et en l'achat de biens et services en dollars américains. La Société a également recours à des contrats de change à terme pour l'achat de devises américaines dans le cadre des achats importants de biens et de services qui ne sont pas protégés par des instruments de couverture normaux. La Société n'avait aucun contrat de change à terme en vigueur au 31 décembre 2015.

Le tableau qui suit présente de l'information sur l'incidence d'une appréciation de 10,00 % du dollar américain par rapport au dollar canadien sur le résultat net et sur les capitaux propres pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014. Pour une dépréciation de 10,00 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur le résultat net, le résultat global et les capitaux propres.

	2015	2014
	\$	\$
Diminution du résultat net	348	200
Augmentation des capitaux propres	65 587	45 851

Cette analyse considère l'incidence d'une variation du taux de change sur les actifs et les passifs financiers libellés en devise américaine se trouvant à l'état consolidé de la situation financière des entités canadiennes :

	2015	2014
	\$	\$
Actifs		
Créances	2 106	1 427
Passifs		
Comptes créditeurs et charges à payer	2 916	1 104
Dettes à long terme	2 671	2 325
	5 587	3 429

L'incidence d'une variation du taux de change sur la dette à long terme des entités canadiennes libellée en dollars américains a été exclue en grande partie de l'analyse de sensibilité des autres éléments du résultat global, car elle a été désignée comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger (Note 10).

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2015, la Société a atténué son exposition au risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme. Si on considère l'effet des contrats de swap de taux d'intérêt, 58,50 % (76,10 % en 2014) de la dette à long terme de la Société est à taux d'intérêt fixe.

La Société a conclu des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire les incidences des fluctuations de taux sur ses dettes à court et à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans l'échange du montant du capital nominal sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie de la dette sous-jacente. La charge d'intérêts sur la dette est ajustée de manière à y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt.

17 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de taux d'intérêt (suite)

La facilité de crédit renouvelable engagée définie à la Note 10a) est rendue disponible par un syndicat bancaire. Le financement de cette facilité est lié au taux préférentiel des banques canadiennes, au taux des BA, au taux de base américain ou au taux LIBOR. La Société réduit les incidences des fluctuations des taux d'intérêt en concluant des contrats de swap de taux d'intérêt comme il est indiqué ci-dessous. L'incidence d'une hausse de 10,00 % de ces taux sur le solde annuel moyen de ces facilités de crédit d'exploitation, pour les emprunts n'ayant pas fait l'objet de swaps, aurait augmenté la charge d'intérêts de 245 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 (120 \$ en 2014).

Le tableau suivant présente un sommaire des contrats de swap de taux d'intérêt de la Société aux 31 décembre :

				2015
Montant nominal	Instrument d'emprunt connexe	Taux fixe payé	Échéance	Équivalent nominal
				\$ CA
				%
10 000 \$ CA	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,57*	Août 2016	10 000
75 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,97*	Juin 2017	103 800
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,71*	Décembre 2017	34 600
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,69*	Décembre 2017	34 600
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,71*	Décembre 2017	34 600
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,70*	Décembre 2017	34 600
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,16*	Décembre 2016	34 600
15 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,45*	Août 2016	20 760
85 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,68*	Avril 2021	117 640

				2014
Montant nominal	Instrument d'emprunt connexe	Taux fixe payé	Échéance	Équivalent nominal
				\$ CA
				%
10 000 \$ CA	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,57*	Août 2016	10 000
75 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,97*	Juin 2017	87 007
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,71*	Décembre 2017	29 002
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,69*	Décembre 2017	29 002
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,71*	Décembre 2017	29 002
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,70*	Décembre 2017	29 002
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,16*	Décembre 2016	29 002
15 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,45*	Août 2016	17 401
5 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	5,80	Juillet 2015	5 800
5 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	5,54	Juillet 2015	5 800
1 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	4,69	Décembre 2015	1 160
5 600 \$ US	Obligation – Comté de Fulton, Kentucky	2,99	Décembre 2015	6 497

*Plus marge applicable de 1,00 % à 2,00 % basée sur une grille de prix.

17 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de taux d'intérêt (suite)

Les contrats de swap de taux d'intérêt détenus par la Société sont désignés comme étant des couvertures de flux de trésorerie. La documentation des couvertures de flux de trésorerie permet la substitution de la dette sous-jacente pour autant que l'efficacité de la couverture soit démontrée. Au 31 décembre 2015, toutes les couvertures de flux de trésorerie étaient efficaces.

La juste valeur de ces instruments financiers a été établie en confirmant les valeurs au marché auprès de tierces parties au 31 décembre 2015. Ce type d'évaluation est de niveau 2 selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur, conformément à IFRS 7 *Instruments financiers – informations à fournir*. La description de chaque niveau de cette hiérarchie est définie comme suit :

- Niveau 1: Les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques.
- Niveau 2: Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix).
- Niveau 3: Les données relatives aux actifs ou aux passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt basée sur les exigences en matière de règlement en trésorerie au 31 décembre 2015 représente un actif net de 294 \$ (actif net de 717 \$ en 2014), montant duquel un actif de 832 \$ (1 423 \$ en 2014) est présenté à l'actif non courant et un passif de 538 \$ (706 \$ en 2014) est présenté au passif non courant dans l'état consolidé de la situation financière. Une diminution de 10,00 % des taux d'intérêt au 31 décembre 2015 aurait réduit le gain net présenté aux autres éléments du résultat global de 29 \$ (72 \$ en 2014), approximativement. Pour une augmentation de 10,00 % des taux d'intérêt, il y aurait une incidence égale en sens inverse.

18 INFORMATIONS À FOURNIR SUR LE CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes pour poursuivre sa stratégie de croissance interne et entreprendre des acquisitions ciblées, tout en maintenant une approche prudente à l'égard du levier financier et de la gestion du risque financier. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, ou bien acquérir ou vendre des actifs pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

Le capital de la Société se compose de la dette totale, qui comprend la dette bancaire et les capitaux propres, ces derniers comprenant le capital actions.

	2015	2014
	\$	\$
Dette totale	669 881	444 557
Capitaux propres	913 502	692 271
Total du capital	1 583 383	1 136 828
Ratio de la dette totale sur la capitalisation totale	0,42:1	0,39:1

Le capital de la Société est principalement affecté au financement du fonds de roulement hors trésorerie, des dépenses d'investissement liées à l'expansion de la capacité et à des acquisitions d'entreprises. La Société finance actuellement ces besoins à même ses flux de trésorerie internes et sa facilité de crédit renouvelable engagée. Toutefois, l'acquisition future d'entreprises pourrait nécessiter de nouvelles sources de financement.

Comme principale mesure de suivi de son levier financier, la Société se sert du ratio de la dette totale sur la capitalisation totale, qu'elle vise à maintenir dans une fourchette de 0,20:1 à 0,75:1. Le ratio de la dette totale sur la capitalisation totale se définit comme étant la dette totale divisée par le total du capital.

19 TRANSACTIONS ENTRE DES PARTIES LIÉES

a) Transactions

La Société a conclu les transactions suivantes avec des parties liées :

	2015	2014
	\$	\$
Stella Jones International S.A.*		
Honoraires payés pour des services de marketing et des services techniques	200	200
Stella International S.A. et James Jones & Sons Limited**		
Honoraires payés pour des services de marketing et des services techniques	100	100
Autre		
Frais juridiques d'un cabinet dans lequel un administrateur de la Société est un associé	429	320

* Stella Jones International S.A. détient, directement ou indirectement, approximativement 38,40 % des actions ordinaires en circulation de la Société.

** Stella International S.A. et James Jones & Sons Limited détiennent respectivement 51,00 % et 49,00 % de la totalité des actions à droit de vote de Stella Jones International S.A.

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la juste valeur.

Aux 31 décembre, les états consolidés de la situation financière incluent les montants suivants conclus avec des parties liées :

	2015	2014
	\$	\$
Montants à payer à Stella International S.A. et James Jones & Sons Limited	25	25
Montants à payer à Stella Jones International S.A.	50	50
Montants à payer à un cabinet dans lequel un administrateur de la Société est un associé	35	52
	110	127

b) Rémunération des membres clés de la direction

Les membres clés de la direction comprennent certains administrateurs (faisant partie ou non de la direction) et certains membres de la haute direction.

Le tableau ci-dessous présente la rémunération versée ou à verser aux membres clés de la direction :

	2015	2014
	\$	\$
Salaires, rémunération et autres avantages	4 690	4 522
Rémunération fondée sur des actions	6 796	3 761
	11 486	8 283

20 INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans un secteur d'activité, soit la production et la vente de bois traité sous pression et les services connexes. Ses usines sont situées dans cinq provinces canadiennes de même que dans dix-sept États américains. La Société exploite également un large réseau de distribution à l'échelle de l'Amérique du Nord.

Les ventes sont attribuées aux différents pays selon l'emplacement du client au 31 décembre :

	2015	2014
	\$	\$
Canada	285 741	229 913
États-Unis	1 273 593	1 019 580
	1 559 334	1 249 493

Les ventes par produit se détaillent comme suit aux 31 décembre :

	2015	2014
	\$	\$
Traverses de chemin de fer	709 671	530 008
Poteaux destinés aux sociétés de services publics	527 707	470 509
Bois d'œuvre à usage résidentiel	182 593	128 009
Produits industriels	97 347	89 376
Billots et bois d'œuvre	42 016	31 591
	1 559 334	1 249 493

Les immobilisations corporelles, incorporelles et le goodwill sont attribués aux différents pays selon leur emplacement, comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Immobilisations corporelles		
Canada	86 741	65 629
États-Unis	288 793	215 978
	375 534	281 607
Immobilisations incorporelles		
Canada	27 899	8 874
États-Unis	113 037	101 451
	140 936	110 325
Goodwill		
Canada	7 229	1 204
États-Unis	238 467	193 811
	245 696	195 015

21 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

- a) Le 3 février 2016, la Société a annoncé qu'elle avait signé, par l'entremise d'une de ses filiales en propriété exclusive, une lettre d'intention non contraignante relativement à l'acquisition des actions de 440 Investments, LLC, la société mère de Kisatchie Treating, LLC, de Kisatchie Pole & Piling, LLC, de Kisatchie Trucking, LLC et de Kisatchie Midnight Express, LLC (collectivement, « Kisatchie »).

Kisatchie fabrique des poteaux, des pilotis et des poutres en bois traité, avec deux usines de traitement du bois situées à Noble et à Pineville, en Louisiane. Les ventes consolidées de Kisatchie ont atteint environ 51,8 millions de dollars US pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Si elle se concrétise, la transaction devrait se conclure au cours du deuxième trimestre de 2016 et est assujettie aux conditions usuelles, notamment la réalisation d'une vérification diligente satisfaisante et la signature d'une convention d'achat d'actions définitive.

- b) Également le 3 février 2016, la Société a annoncé qu'elle avait signé, par l'entremise d'une de ses filiales en propriété exclusive, une lettre d'intention non contraignante relativement à l'acquisition des actions de Lufkin Creosoting Co., Inc. (« Lufkin Creosoting »).

Lufkin Creosoting fabrique des poteaux et des poutres en bois traité à partir de son usine de traitement du bois située à Lufkin, au Texas. Ses ventes consolidées ont atteint environ 34,2 millions de dollars US pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Si elle se concrétise, la transaction devrait se conclure au cours du deuxième trimestre de 2016 et est assujettie aux conditions usuelles, notamment la réalisation d'une vérification diligente satisfaisante et la signature d'une convention d'achat d'actions définitive.

- c) Le 26 février 2016, la Société et SJ Holding, en qualité d'emprunteurs, ont conclu une entente d'amendement afin de modifier et mettre à jour la quatrième entente amendée de la facilité de crédit renouvelable engagée existante datée du 3 mars 2015. L'entente amendée (la cinquième entente amendée de la facilité de crédit renouvelable engagée) augmente la facilité de crédit renouvelable engagée de 450 000 \$ US à 500 000 \$ US pour les deux premières années de l'entente. Par la suite, la facilité de crédit renouvelable engagée sera réduite à 450 000 \$ US pour la troisième année et sera finalement réduite à 350 000 \$ US pour les quatrième et cinquième années. L'entente amendée inclut également une option accordéon permettant aux emprunteurs de demander une augmentation de la facilité pouvant atteindre 200 000 \$ US, sous réserve des conditions habituelles. La facilité de crédit renouvelable engagée est rendue disponible à la Société et SJ Holding par un syndicat de prêteurs bancaires et viendra à échéance le 26 février 2021. Les emprunts sont disponibles sous forme de prêts au taux préférentiel canadien, d'acceptations bancaires (« BA »), de prêts au taux préférentiel américain, de prêts au taux LIBOR en dollars américains et de lettres de crédit. La fourchette des marges sur les taux d'intérêt varie entre 0,00 % et 1,25 % selon une grille de prix pour les prêts aux taux préférentiels canadien et américain. La fourchette des marges sur les taux d'intérêt varie entre 1,00 % et 2,25 % selon une grille de prix pour les BA, pour les prêts au taux LIBOR et les lettres de crédit.

La facilité de crédit renouvelable engagée est non garantie et sujette à engagement, envers le syndicat bancaire, de ne consentir aucune sûreté à l'exception des sûretés permises.

Afin de maintenir en place la facilité de crédit renouvelable engagée, la Société doit respecter des engagements à faire, des engagements à ne pas faire, des obligations d'information et des ratios financiers dont le ratio de la dette totale sur le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») devant ne pas excéder 3,50:1 et le ratio de couverture des charges financières devant être égal ou supérieur à 3,00:1. En outre, les ententes bancaires prises par la Société ne lui permettent pas de verser des dividendes dont le total au cours d'une année donnée est supérieur à 50,00 % du résultat net consolidé de la Société de l'exercice précédent si le ratio de la dette totale sur le BAIIA est supérieur à 3,25:1. Si le ratio de la dette totale sur le BAIIA est inférieur à 3,25:1, aucune restriction n'est imposée au paiement de dividendes, dans la mesure où la Société se conforme par ailleurs aux modalités de sa convention de crédit.

- d) Le 26 février 2016, la Société s'est engagée dans des ententes de prêt à demande avec deux banques faisant partie du syndicat bancaire qui rend disponible la facilité de crédit renouvelable engagée. Les prêts sur demande rendent disponible du financement à hauteur de 50 000 \$ US selon les conditions de la cinquième entente amendée de la facilité de crédit renouvelable engagée. Cet endettement, si requis par la Société, sera présenté sous les passifs courants car les banques ont l'option de demander un remboursement des prêts en tout temps.
- e) Le 15 mars 2016, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,10 \$ par action ordinaire payable le 29 avril 2016 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 1^{er} avril 2016.

22 CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice courant.